

Newsletter CNR BEA n°17

Juillet 2021

COGNITION-EMOTIONS	4
23/06/2021 : Intelligence animale, communication, et interaction entre les Hommes et les animaux .	4
02/06/2021 : Understanding behaviour to improve the welfare of an ornamental fish	4
CONDUITE D'ELEVAGE ET RELATIONS HOMME-ANIMAL – DONT BE DE L'ELEVEUR	5
HOMME/ANIMAL/BIEN/ETRE DE L'ELEVEUR	5
08/07/2021 : L'outil SIM'Alter évalue l'incidence d'un arrêt de la castration sur le résultat économique de l'élevage de porc.....	6
16/06/2021 : Basic Needs in Horses? - A Literature Review.....	6
ÉLEVAGE DE PRECISION	7
13/07/2021 : Élevage. Combiner bien-être animal et mieux vivre des éleveurs : Une tendance forte de l'innovation	7
ÉTHIQUE-SOCIOLOGIE-PHILOSOPHIE	8
07/07/2021 : GIS Avenir Elevages - Enquête "Les nouvelles technologies génétiques ont-elles leur place en élevage ?".....	8
01/07/2021 : 80% des Français disent être sensibles à la cause animale	9
30/06/2021 : Zoo Visitor Attitudes Are More Influenced by Animal Behaviour than Environmental Enrichment Appearance.....	10
28/06/2021 : Knowledge and Perception on Animal Welfare in Chilean Undergraduate Students with Emphasis on Dairy Cattle.....	11
26/06/2021 : Mind the Gap: Animal Protection Law and Opinion of Sheep Farmers and Lay Citizens Regarding Animal Maltreatment in Sheep Farming in Southern Brazil	12
11/06/2021 : Understanding the Awareness, Knowledge, and Opinion of Dairy Cattle Welfare among Dairy Farmers in Keningau, Sabah	13
21/05/2021 : La « viande in vitro » : cultiver des cellules musculaires à destination alimentaire	14
ÉVALUATION DU BEA ET ETIQUETAGE	14
05/07/2021 : Health and Welfare Survey of 30 Dairy Goat Farms in the Midwestern United States ...	14
05/07/2021 : Identification of Animal-Based Welfare Indicators in Captive Reptiles: A Delphi Consultation Survey	15
02/07/2021 : Evaluation of the Feasibility, Reliability, and Repeatability of Welfare Indicators in Free-Roaming Horses: A Pilot Study.....	17
23/06/2021 : EU: Commission's Animal Welfare Platform proposes an animal welfare labelling	18
05/05/2021 : Assessing dairy cow welfare during the grazing and housing periods on spring-calving, pasture-based dairy farms.....	19
GENETIQUE	21
25/05/2021 : Unintended consequences of selection for increased production on the health and welfare of livestock	21
INITIATIVES EN FAVEUR DU BEA – FILIERES, AGENCES DE FINANCEMENT, ORGANISMES DE RECHERCHE, POUVOIRS PUBLICS	22
09/07/2021 : Conseil de Paris - Charte "bien-être animal"	22
30/06/2021 : State of the chicken industry 2021 (UK).....	22



30/06/2021 : European Citizens' Initiative : Commission to propose phasing out of cages for farm animals	23
22/06/2021 : Animal welfare 2.0	25
LOGEMENT – DONT ENRICHISSEMENT	28
10/07/2021 : Invited review: The welfare of dairy cattle housed in tiestalls compared to less-restrictive housing types: A systematic review	28
11/06/2021 : FVE Position paper on moving towards more animal welfare friendly systems for laying hens	29
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR.....	30
18/07/2021 : La France veut interdire le broyage et le gazage des poussins mâles en 2022.....	30
12/07/2021 : Castration des porcelets : Julien Denormandie espère trois options d'anesthésie locale d'ici 2022	30
01/07/2021 : Too early to stop tail docking entirely in the Netherlands, says study	31
30/06/2021 : Piglet castration with isoflurane inhalation anaesthesia in Germany	32
18/06/2021: Objective Assessment of Chronic Pain in Horses Using the Horse Chronic Pain Scale (HCPS): A Scale-Construction Study	33
REGLEMENTATION	35
15/07/2021 : Avis de validation d'un Guide de bonnes pratiques visant à assurer le bien-être des équidés	35
08/07/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002445/2021 : Protection of animals during transport.....	35
07/07/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002442/2021 : Encadrer la vente des nouveaux animaux de compagnie	36
06/07/2021 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°38595 : Aides aux associations accueillant un animal errant ou en état de divagation	37
06/07/2021 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°38743 : Conséquences des accords du Brexit sur le transport des animaux de compagnie	38
05/07/2021 : Rapport sur la protection des animaux 2021	39
05/07/2021 : Plan abattoirs : un nouveau plan ambitieux pour des résultats concrets.....	39
01/07/2021 : Animal Welfare Groups Commend U.S. House of Representatives for Passing Critical Amendment to Ban Horse Slaughter	41
30/06/2021 : Protection of animals during transport - Sanctions for infringements.....	41
29/06/2021 : Détention d'équidés obligations et recommandations.....	43
25/06/2021 : Managing Animal Welfare in Food Governance in Norway and Sweden: Challenges in Implementation and Coordination.....	43
22/06/2021 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°37327 : Cession d'animaux sur les sites généralistes	44
17/06/2021 : USDA to Reinstate Vital Organic Animal Welfare Protections Gutted by Trump Administration	46
21/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002161/2021: New Zealand, a pioneer in animal transport.....	46
15/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002065/2021 : Possible Commission project on tracking the illegal pet trade on digital platforms	47
14/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002017/2021 : Lutter contre le commerce illégal d'animaux sauvages.....	48
05/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-001825/2021 : Animal transport in the Suez Canal.....	50
SANTE ANIMALE	51
16/07/2021 : Poster ICAR Santé des onglons - traduction française	51
08/07/2021 : Leg health of meat chickens: impact on welfare, consumer behaviour, and the role of environmental enrichment	51
21/06/2021 : Boiteries des bovins Les quatre facteurs pour des pieds sains selon J. Gonzalo, vétérinaire	52



03/06/2021 : Swine Inflammation and Necrosis Syndrome (SINS).....	53
01/06/2021 : The upper temperature thresholds of life	54
TRANSPORT, ABATTAGE, RAMASSAGE	54
05/07/2021 : Le transport maritime des animaux vivants destinés à l’abattage.....	55
11/07/2021 : Spécificités des indicateurs de conscience et d’inconscience selon les méthodes d’abattage	55
18/06/2021 : Effects of Season, Plumage Colour, and Transport Distance on Body Weight Loss, Dead-on-Arrival, and Reject Rate in Commercial End-of-Lay Hens	56
17/05/2021 : Animal welfare indicators for sheep during sea transport: Monitoring health and behaviour	57
TRAVAIL DES ANIMAUX – DONT EQUIDES ET ANIMAUX DE LOISIR/SPORT/TRAVAIL.....	59
15/07/2021 : Activity Budget Comparisons Using Long-Term Observations of a Group of Bottlenose Dolphins (<i>Tursiops truncatus</i>) under Human Care: Implications for Animal Welfare	59
10/07/2021 : Is Animal Welfare an Internationally Understood Concept in the Zoo World? Thematic Analysis of Two Regional Groups of Zoo Staff.....	60
02/07/2021 : The Welfare of Animals in Australian Filmed Media	61

Cognition-émotions

[23/06/2021 : Intelligence animale, communication, et interaction entre les Hommes et les animaux](#)

Type de document : Podcast de l'émission [Grand bien vous fasse de France Inter](#) (52 min)

Auteurs : Ali Rebeihi, Yolaine de La Bigne, Jessica Serra, Benoît Grison

Présentation : Il y a quelques semaines nous vous proposons une émission consacrée à notre part d'animalité, centrée sur les émotions.

Et ce matin, coup de projecteur sur leurs intelligences...

Vous le savez, pendant longtemps les animaux étaient considérés comme des machines dénuées de grandes capacités cognitives, de conscience de soi, d'empathie, de sens de la justice ou encore d'humour.

Des expressions comme "esprit bovin", "âne bête", "cervelle d'oiseau" ou "bête à manger du foin", sont encore réservées à nos frères humains les plus sots.

" Et il me semble pourtant que le grand corbeau qui m'observe régulièrement sur le rebord de ma fenêtre montre davantage d'intelligence que certains polémistes d'extrême droite qui sévissent sur une pseudo chaîne d'information ... "

Vous verrez justement que les corvidés sont dotés de compétences cognitives équivalentes à celle d'un enfant de 5 ans, que les manchots sont de véritables surdoués, que le poulpe pourrait prétendre à un Prix Nobel en matière de mémorisation, d'apprentissage ou encore d'adaptation à son environnement....

avec :

-Yolaine de La Bigne : Journaliste, spécialisée dans les intelligences animales. Elle a créé le site « L'animal et l'homme.com » et la chaîne Youtube « Les intelligences animales ». A l'initiative de deux événements annuels qui réunissent les meilleurs spécialistes en la matière : L'Université d'été de l'animal : fin août au château de la Bourbansais (Bretagne), et la Journée mondiale des intelligences animales : le premier samedi de février à la cité des sciences et de l'industrie (Paris-La-Villette).

- L'ouvrage Les intelligences animales paru aux éditions 1Healthmedia regroupe les dernières conférences de ces événements.

- Jessica Serra : Docteure en éthologie. Spécialiste de la cognition animale. Elle travaille depuis 15 ans sur le comportement des mammifères (primates, rongeurs, animaux de compagnie...). Livre : « La Bête en nous », éditions HumenSciences (mars 2021)

- Benoît Grison : Docteur en sciences cognitives, biologiste et sociologue des sciences, est enseignant-chercheur à l'UFR sciences et techniques de l'université d'Orléans. Membre du conseil scientifique de la revue Espèces. Livre : « Les portes de la perception animale », éditions Delachaux et Niestlé (mars 2021)

[02/06/2021 : Understanding behaviour to improve the welfare of an ornamental fish](#)

Type de document : Article scientifique disponible en ligne avant publication dans le [Journal of Fish Biology](#)

Auteurs : Manuela Lombardi Brandão, Felipe Dorigão-Guimarães, Marcela Cesar Bolognesi, Ana Carolina Dos Santos Gauy, André Vitor Salinas Pereira, Lethicia Vian, Thais Billalba Carvalho, Eliane Gonçalves-de-Freitas

Résumé en français (traduction) : **Comprendre le comportement pour améliorer le bien-être d'un poisson d'ornement**

Certaines pratiques courantes d'aquaculture, du commerce des poissons d'ornement et des installations piscicoles peuvent perturber le répertoire comportemental des poissons et leur valeur adaptative naturelle, ce qui réduit leur bien-être et nuit à leur production. Il est donc nécessaire de comprendre le comportement des poissons, ainsi que les facteurs qui l'affectent, afin d'améliorer la qualité de vie des poissons dans un environnement artificiel. Dans cette étude, nous avons examiné le comportement du poisson-ange *Pterophyllum scalare*, un cichlidé amazonien utilisé dans le monde entier à la fois comme poisson d'ornement et comme poisson modèle en recherche scientifique. Nous avons caractérisé le comportement social, reproductif et alimentaire, ainsi que l'étonnante capacité cognitive du poisson-ange. En outre, nous avons examiné les effets de l'enrichissement environnemental et proposé certaines variables comme importantes à prendre en compte pour l'élevage de *P. scalare*. Dans cette revue, nous présentons pour la première fois une synthèse sur le comportement et un aperçu des meilleures pratiques pour améliorer le bien-être des poissons-anges en tant qu'espèce cible. Néanmoins, la plupart des sujets examinés s'appliquent à un ensemble plus large d'espèces de poissons, en particulier d'espèces ornementales. Cette synthèse peut donc ouvrir la voie à d'autres recherches comportementales appliquées au bien-être des poissons-anges et apporter un éclairage sur d'autres espèces de poissons.

Résumé en anglais (original) : Some common practices in aquaculture, ornamental trade and fish facilities may disturb the behavioural repertoire of fish and its natural adaptive value, reducing welfare and impairing fish production. Hence, it is necessary to understand fish behaviour, as well as the factors affecting it, to improve the quality of fish's life under artificial environment. Here, we reviewed the behaviour of the angelfish *Pterophyllum scalare*, an Amazonian cichlid used worldwide both as an ornamental fish and as a fish model in scientific research. We characterized social, reproductive and feeding behaviour, as well as the amazing cognitive ability of the angelfish. In addition, we reviewed the effects of environmental enrichment and suggested some important variables that need to be considered for rearing *P. scalare*. In this review, we show for the first time a synthesis on behaviour and a best practice overview to improve the welfare of angelfish as a target species. Nonetheless, most topics reviewed fit a broader set of fish species, particularly ornamental ones. This synthesis can therefore open a path for further behavioural research applied to the welfare of angelfish and bring insights to other fish species.

**Conduite d'élevage et relations homme-
animal – dont BE de l'éleveur**

homme/animal/Bien-être de l'éleveur

[08/07/2021 : L'outil SIM'Alter évalue l'incidence d'un arrêt de la castration sur le résultat économique de l'élevage de porc](#)

Type de document : Actualité du site de l'[Ifip](#)

Auteur : Alexia Aubry

Extrait : Le 1er janvier 2022, la castration à vif des porcelets mâles sera bannie des élevages français. Les éleveurs devront adopter des alternatives à cette pratique, comme la réalisation de la castration sous anesthésie locale, l'immunocastration ou la production de mâles entiers. Au-delà des faisabilités techniques de mise en œuvre et des enjeux de filière, il est nécessaire d'évaluer l'incidence d'un arrêt de la castration des mâles sur le résultat économique des élevages.

L'Ifip a pour cela développé SIM'Alter, qui permet :

- d'une part de consulter des scénarios déjà paramétrés, représentant des cas-types moyens (3 scénarios réalistes basés sur différentes hypothèses de prix d'aliment),
- et d'autre part de construire sa propre analyse personnalisée, avec un scénario libre permettant à chacun de simuler la variabilité des situations.

Pour chaque scénario, SIM'Alter compare 2 situations d'élevage en rythme de croisière :

- la production de femelles et de mâles castrés (F-MC) avec distribution en engraissement d'un aliment « classique »,
- la production de femelles et de mâles entiers (F-ME) recevant tous un aliment « mâles entiers » enrichi en acides aminés.

Le simulateur estime l'incidence de l'arrêt de la castration sur la charge alimentaire, la charge de main d'œuvre, les dépenses de santé et la rémunération des carcasses.

Les résultats sont exprimés en €/porc sorti (F+ME versus F+MC).

Comment se connecter à SIM'Alter ?

- RDV sur gtdirect.ifip.asso.fr
- s'inscrire
- une fois dans GT-Direct, cliquez sur 'Sim'Alter
- à vos simulations !

[16/06/2021 : Basic Needs in Horses? - A Literature Review](#)

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animals](#)

Auteurs : Konstanze Krueger, Laureen Esch, Kate Farmer, Isabell Marr

Résumé en français (traduction) : **Besoins essentiels des chevaux - Une revue de la littérature**

Chaque espèce animale a des exigences environnementales particulières qui sont essentielles à son bien-être, et lorsque ces "besoins fondamentaux" ne sont pas satisfaits, les animaux souffrent. Les besoins fondamentaux des chevaux sont, selon certains, les contacts sociaux, la présence de compagnons, la liberté de mouvement et l'accès aux fourrages. Pour déterminer si les chevaux souffrent lorsqu'un ou plusieurs des quatre besoins fondamentaux proposés sont restreints, nous avons examiné plusieurs études (n = 38) faisant état de réactions comportementales et physiologiques à ces restrictions. Nous avons classé les études en fonction des quatre types de réactions étudiées : (a) Stress, (b) Comportement actif, (c) Comportement passif, et (d) Comportement anormal. En outre, le nombre d'études indiquant que les chevaux ont réagi aux

restrictions a été comparé au nombre d'études ne rapportant aucune réaction. Le nombre limité d'études disponibles sur des restrictions de gestion isolées n'a pas permis de tirer des conclusions sur l'effet de chaque restriction séparément, notamment dans le cas de la présence de compagnons. Cependant, lorsque des combinaisons de restrictions des contacts sociaux, de la liberté de mouvement et de l'accès aux fourrages ont été imposées, de nombreux chevaux ont développé des réponses compatibles avec de la souffrance. Les réactions passives, indiquant une souffrance aiguë, et le comportement anormal, indiquant une souffrance actuelle ou passée, ont été particulièrement bien démontrés. Cela prouve une nouvelle fois l'utilité d'évaluer les paramètres comportementaux en combinaison avec les mesures physiologiques lors de l'évaluation du bien-être des chevaux. Cette méta-analyse de la littérature confirme qu'il est justifié d'affirmer que le contact social, la liberté de mouvement et l'accès à des fourrages sont des besoins fondamentaux chez les chevaux.

Résumé en anglais (original) : Every animal species has particular environmental requirements that are essential for its welfare, and when these so-called "basic needs" are not fulfilled, the animals suffer. The basic needs of horses have been claimed to be social contact, social companionship, free movement and access to roughage. To assess whether horses suffer when one or more of the four proposed basic needs are restricted, we examined several studies (n = 38) that reported behavioural and physiological reactions to these restrictions. We assigned the studies according to the four types of responses investigated: (a) Stress, (b) Active, (c) Passive, and (d) Abnormal Behaviour. Furthermore, the number of studies indicating that horses reacted to the restrictions were compared with the number of studies reporting no reaction. The limited number of studies available on single management restrictions did not allow conclusions to be drawn on the effect of each restriction separately, especially in the case of social companionship. However, when combinations of social contact, free movement and access to roughage were restricted, many of the horses had developed responses consistent with suffering. Passive Responses, indicating acute suffering, and Abnormal Behaviour, indicating suffering currently or at some time in the past, were especially clearly demonstrated. This provides further evidence of the usefulness of assessing behavioural parameters in combination with physiological measurements when evaluating horse welfare. This meta-analysis of the literature confirms that it is justified to claim that social contact, free movement and access to roughage are basic needs in horses.

Élevage de précision

13/07/2021 : Élevage. Combiner bien-être animal et mieux vivre des éleveurs : Une tendance forte de l'innovation

Type de document : Article publié dans [Ouest France](#)

Auteur : Ouest France Communication pour [Space](#)

Extrait : Face aux attentes de plus en plus fortes de la société pour une alimentation plus saine et une agriculture plus durable et plus respectueuse de l'environnement, les modèles agricoles se transforment et n'échappent pas à la transition numérique. Décryptage.

Quelles sont les dernières innovations dans les filières d'élevage ? Comment facilitent-elles le travail de l'agriculteur ? Suivi précis de l'état de santé des animaux, meilleure appréhension des cycles de

reproduction, automatisation de la cueillette, etc... plus de 4 000 applications agritech ont envahi le marché ces dernières années. Les fermes sont aujourd'hui devenues des entreprises de pointe, ultra-connectées. En effet, 79 % des agriculteurs utilisent internet pour leur activité et 46 % d'entre eux utilisent un navigateur GPS sur leur tracteur pour améliorer la précision de ses travaux. Enfin, 50 % des producteurs de lait s'installent avec un robot de traite dans leur exploitation. On comptabilise près de 8 000 robots de traite en activité dans les élevages.

Innov'Space : 25 ans d'innovation

Chaque année, le Space, Salon international de l'élevage à Rennes, met en valeur et présente les dernières innovations du secteur dans le cadre de l'opération Innov'Space. Obtenir ce label offre une opportunité unique aux acteurs de l'élevage de faire connaître et de valoriser leurs innovations dans le domaine agricole. En 2020, l'opération Innov'Space a fêté ses 25 ans. Pour célébrer cet anniversaire, les membres du jury Innov'Space, constitués d'experts indépendants de l'organisation du salon, ont sélectionné une centaine d'innovations parmi les plus marquantes des filières agricoles. Le numérique y tient une place importante, on y retrouve notamment des innovations en lien avec le monitoring ou la surveillance par captation d'images.

Innover pour concilier bien-être animal et bien-être de l'éleveur

« Nous sommes en train de développer avec une startup bretonne, Copeeks, une nouvelle technologie basée sur l'analyse d'images dans les élevages porcins. Avec l'aide de l'intelligence artificielle nous pourrions détecter le niveau de confort thermique alors analyser les postures des porcelets la nuit », témoigne Pascal Fourchon consultant innovation chez Eureden. Ancien vétérinaire, il travaille aujourd'hui pour le programme « Élever avec passion » dont le but est de concilier davantage de bien-être animal avec celui de l'éleveur. « C'est l'un des enjeux de l'agriculture de demain », poursuit Pascal Fourchon.

Une intelligence artificielle pour surveiller le confort des porcelets

Le but de cette innovation est donc de prendre des photos des porcelets la nuit afin de vérifier s'ils luttent ou non contre le froid la nuit. « Par l'analyse des postures des porcelets au repos, il est possible de différencier le bien être thermique d'une situation de lutte contre le froid. Nous avons appris à une intelligence artificielle à mimer l'analyse d'un expert. L'objectif final est de générer une alerte vers l'éleveur et son technicien si les porcelets luttent contre le froid. » Le travail entre Eureden et la startup Copeeks a commencé en novembre 2020. La mise sur le marché de la solution est attendue en 2022.

Éthique-sociologie-philosophie

[07/07/2021 : GIS Avenir Elevages - Enquête "Les nouvelles technologies génétiques ont-elles leur place en élevage ?"](#)

Type de document : Enquête sociologique du [GIS Avenir élevages](#)

Auteur : GIS Avenir élevages

Extrait : Ce questionnaire dure une dizaine de minutes et est à destination des professionnels des secteurs de la sélection génétique et du secteur agricole des filières des ruminants, du porc, de la volaille et du poisson. Les réponses sont anonymes. Les résultats de l'enquête seront publics.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une étude sociologique menée par le GIS Avenir Elevages et coordonnée par INRAE sur l'acceptabilité des Nouvelles Technologies Génétiques (NTG) en élevage, les controverses qu'elles suscitent, comme les applications potentielles.

Pour participer, cliquez sur le lien suivant : <https://sondages.inrae.fr/index.php/2?lang=fr>

N'hésitez pas à le communiquer à vos collègues dans le secteur de la génétique animale.

*Si vous souhaitez suivre le travail du groupe sur les Nouvelles Technologies Génétiques du GIS Avenir Elevages, cliquez [ici](#)

Note du CNR BEA : Plusieurs questions de l'enquête concernent l'utilisation de ces nouvelles technologies pour améliorer le bien-être animal (ex : pour mettre fin à des pratiques douloureuses telles que l'écornage).

01/07/2021 : 80% des Français disent être sensibles à la cause animale

Type de document : Résultat de sondage [YouGov](#)

Auteur : YouGov

Extrait : 80% des Français affirment être sensibles à la cause animale. Dans le détail, 35% y sont très sensibles et 45% assez sensibles. Pour autant, les Français sont-ils prêts à modifier leurs habitudes et à se mobiliser pour la cause animale ?

Les actions entreprises par les Français

1 personne sur 2 a déjà fait un don et/ou signé une pétition en faveur de la protection animale (50%). D'après les résultats de l'étude, 14% des répondants ont déjà fait un don, 23% ont déjà signé une pétition et 13% ont déjà fait un don et signé une pétition.

Labels et certifications sont-ils pris en considération ?

D'après notre solution YouGov Profiles, 29% des Français déclarent prendre en compte l'étiquette bien-être animal lorsqu'ils font leurs courses. Au travers de cet étiquetage, plus de 230 critères sont évalués pour définir un niveau (de A à E) qui prend en compte l'ensemble de la vie de l'animal : de la naissance aux conditions d'élevage, de transport et d'abattage.

D'autre part, l'appellation Cruelty Free garantit au consommateur que son produit est 100% sans cruauté, à savoir : aucun produit fini ou ingrédient qui le compose ne doit avoir été testé sur les animaux, les fournisseurs sont tenus de fournir une attestation confirmant qu'ils ne pratiquent pas l'expérimentation animale. La marque accepte également d'être contrôlée à tout moment par un organisme indépendant.

Lorsqu'ils achètent des cosmétiques, 62% des Français déclarent qu'il est important pour eux que les produits bénéficient d'un label Cruelty Free – un chiffre qui grimpe à 70% chez les personnes sensibles à la cause animale.

La consommation de viande

Certaines associations de protection animale publient régulièrement des vidéos et images chocs afin de montrer la violence subie par les animaux dans les élevages, les transports et les abattoirs pour la production de viande. Selon près de 2 Français sur 3, ces communications sont essentielles pour éveiller les consciences et faire évoluer les choses (65%).

Si 52% des Français et 58% des personnes sensibles à la cause animale affirment être prêts à payer plus cher pour de la viande issue d'élevages respectueux du bien-être animal, un certain nombre de Français sont soit indécis (21%) soit opposés à cette idée (19%).

Vers davantage d'engagement en faveur du bien-être animal ?

64% des Français seraient favorables à ce que la protection animale figure dans l'intitulé d'un ministère, par exemple le "Ministère de la Transition écologique et de la protection animale" – un chiffre qui atteint 74% auprès des personnes sensibles à la cause animale.

De plus, 6 Français sur 10 affirment avoir une meilleure image des marques qui s'engagent en faveur de la protection animale (60%). On note un écart significatif entre les hommes (55%) et les femmes (64%).

30/06/2021 : Zoo Visitor Attitudes Are More Influenced by Animal Behaviour than Environmental Enrichment Appearance

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Marina Salas, Daan W. Laméris, Arno Depoortere, Lise Plessers, Jonas Verspeek

Résumé en français (traduction) : **L'attitude des visiteurs de zoo est plus influencée par le comportement des animaux que par l'apparence de l'enrichissement environnemental**

Les décisions relatives aux programmes d'enrichissement de l'environnement sont parfois basées sur l'hypothèse que les éléments d'apparence artificielle ou non naturelle affectent négativement l'expérience des visiteurs. Dans cette étude, nous avons développé un questionnaire pour évaluer l'attitude des visiteurs de zoo vis-à-vis de l'apparence de l'enrichissement dans un enclos extérieur pour lémuriens à queue anneau (*Lemur catta*). Des éléments d'enrichissement d'apparence naturelle et artificielle étaient alternativement placés dans l'enclos. Un total de 371 visiteurs ont rempli le questionnaire : 174 dans les conditions naturelles et 197 dans les conditions artificielles. Les chercheurs et les visiteurs ont observé le comportement des lémuriens. Nos résultats suggèrent que l'apparence des objets n'a pas eu d'effet sur l'attitude des visiteurs et que ceux-ci ont reconnu les objets naturels et artificiels comme enrichissants pour les animaux. En outre, le comportement et la vue des lémuriens ont eu un effet plus important sur les attitudes des visiteurs. Nous suggérons que, lors de la conception d'objets d'enrichissement, on se préoccupe moins de l'apparence des objets et davantage de leur effet sur le comportement des animaux. En définitive, cela permettrait d'améliorer à la fois le bien-être des animaux en captivité et l'expérience des visiteurs.

Résumé en anglais (original) : Decisions on environmental enrichment programmes are sometimes based on the assumption that non-natural or artificial looking items negatively affect visitor experiences. In this study, we developed a questionnaire to assess zoo visitor attitudes towards enrichment appearance in an outdoor walk-through enclosure for ring-tailed lemurs (*Lemur catta*). Naturalistic and artificial looking enrichment items were alternately provided in the enclosure. A total of 371 visitors filled out the questionnaire: 174 in the naturalistic and 197 in the artificial conditions. Both researchers and visitors conducted behavioural observations of the lemurs. Our results suggest that the appearance of the items did not have an effect on visitor attitudes and that visitors recognised both naturalistic and artificial items as enriching for the animals. Moreover, the behaviour and visibility of the lemurs had a greater effect on the visitors' attitudes. We suggest that during the design of enrichment items, less concern should be placed on the appearance of the items and more on their effect on animal behaviour. Ultimately, this would improve both animal welfare in captivity and the visitor experience.

28/06/2021 : Knowledge and Perception on Animal Welfare in Chilean Undergraduate Students with Emphasis on Dairy Cattle

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Frida Lundmark Hedman, Frode Veggeland, Ivar Vågsholm, Charlotte Berg

Résumé en français (traduction) : **Connaissance et perception du bien-être animal d'étudiants chiliens de premier cycle, avec un focus sur les vaches laitières**

Les objectifs de cette étude étaient de déterminer les différences de connaissance et de perception du bien-être animal (en mettant l'accent sur les élevages laitiers) parmi les étudiants de premier cycle de deux universités ayant des missions et des visions différentes et entre les étudiants de différentes facultés. Mille questionnaires ont été obtenus auprès des étudiants de l'Universidad de Chile (UCHile ; n = 500) et de la Pontificia Universidad Católica de Chile (PUC ; n = 500). Les étudiants des deux universités étaient issus des facultés suivantes : Agronomie, Architecture, Biologie, Sciences économiques, Psychologie, Droit, Philosophie, Éducation élémentaire, Génie civil et Médecine. La majorité (77 %) des étudiants des deux universités connaissaient le concept de bien-être animal. La plupart (56%) des étudiants comprenaient le bien-être animal comme "l'état mental et physique des animaux". Indépendamment de leur faculté, environ 97 % des répondants considéraient que le bien-être animal est important pour les systèmes de production. En ce qui concerne les connaissances spécifiques sur le bien-être des vaches liées à la gestion et au traitement du lait, les étudiants en sciences économiques, en psychologie, en droit, en philosophie, en éducation élémentaire et en génie civil avaient moins ($p < 0,001$) de connaissances déclarées sur le comportement de base des vaches et les pratiques de gestion spécifiques telles que la traite et avaient une perception plus négative de la production laitière. Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'université d'où viennent les étudiants explique la plupart des différences entre les étudiants de premier cycle en ce qui concerne leurs perceptions et leurs connaissances sur le bien-être animal. Nos données sont importantes, car les étudiants de premier cycle prendront des décisions d'achat et de consommation et auront une influence potentielle sur les politiques futures qui pourraient modifier la filière des productions animales.

Résumé en anglais (original) : The objectives of this study were to determine differences in knowledge and perception of animal welfare (with emphasis on dairy cattle) among undergraduate students from two universities with different missions and visions and between students from different faculties. One thousand surveys were obtained from Universidad de Chile (UCHile; n = 500) and Pontificia Universidad Católica de Chile (PUC; n = 500) students. The students from both universities were from the following faculties: Agronomy, Architecture, Biology, Economic Sciences, Psychology, Law, Philosophy, Basic Education, Civil Engineering and Medicine. The majority (77%) of students from both universities were aware of animal welfare. Most (56%) students understand animal welfare as the 'mental and physical state of animals'. Regardless of their faculty, around 97% of the total respondents perceived animal welfare as important for production systems. Regarding specific knowledge about cows' welfare related to milk management and behavior, students from Economic Sciences, Psychology, Law, Philosophy, Basic Education, and Civil Engineering had less ($p < 0.001$) self-reported knowledge about cows' basic behavior and specific management practices such as milking and were more negative in their perceptions of dairy production. Overall, results showed that the students' faculty explained most of the differences among undergraduate

students in relation to their perceptions and knowledge about animal welfare. Our data is important, as undergraduate students will make purchasing and power decisions as well as having potential influence on future policies that could modify the animal production industry.

26/06/2021 : Mind the Gap: Animal Protection Law and Opinion of Sheep Farmers and Lay Citizens Regarding Animal Maltreatment in Sheep Farming in Southern Brazil

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Vanessa Souza Soriano, Clive Julian Christie Phillips, Cesar Augusto Taconeli, Alessandra Akemi Hashimoto Fragoso, Carla Forte Maiolino Molento

Résumé en français (traduction) : **Ecart entre la réglementation sur la protection des animaux et l'opinion des éleveurs de moutons et des citoyens non professionnels sur la maltraitance des animaux dans l'élevage de moutons dans le sud du Brésil.**

Nous avons cherché à étudier les écarts entre la loi et les opinions des éleveurs de moutons et des citoyens en matière de maltraitance animale en discutant du risque de maltraitance des moutons dans les pratiques agricoles de routine dans le sud du Brésil. Nous avons recueilli l'avis de 56 éleveurs et de 209 citoyens sur des questions générales de maltraitance animale et sur des questions spécifiques de maltraitance des moutons dans les exploitations agricoles. Les principaux thèmes abordés par ces deux groupes concernant les éléments clés de la maltraitance animale étaient similaires : le fait de ne pas répondre aux besoins fondamentaux des animaux (27,0 % ; 96 des 355 citations totales) et l'agression ou la violence physique (23,9 % ; 85/355). Cependant, les citoyens (19,8 % ; 60/303) étaient plus sensibles que les agriculteurs (9,6% ; 5/52) au stress, à la souffrance, à la peur, à la douleur ou aux procédures douloureuses des animaux ($p = 0,05$). Le point de vue des citoyens était plus proche des définitions des experts que celui des agriculteurs pour trois situations : maigreur, restriction des mouvements et caudectomie sans utilisation de produits anesthésiants ($p = 0,05$). Les citoyens (71,6 % ; 116/162) étaient plus nombreux que les éleveurs de moutons (49,0 % ; 24/49) à penser que la maltraitance des animaux se produit dans les élevages ovins ($p = 0,05$), mais près de la moitié des éleveurs reconnaissaient l'existence de mauvais traitements sur les moutons dans le cadre des pratiques de production habituelles. La plupart des citoyens (86,4% ; 140/162) et tous les agriculteurs (100,0% ; 0/51) ne connaissaient aucune loi brésilienne sur la protection des animaux. La plupart des citoyens (79 % ; 131/167) ont déclaré qu'ils n'achèteraient pas de produits provenant d'animaux exposés à des mauvais traitements. Nous suggérons que les procédures douloureuses constituent un risque majeur et une question prioritaire de maltraitance animale dans l'élevage ovin. Après des décennies d'application des lois sur la protection des animaux et la reconnaissance scientifique de la sensibilité animale et des exigences de bien-être, le niveau de dissonance cognitive et les contradictions pratiques observées dans nos résultats indiquent que des politiques d'atténuation sont nécessaires de toute urgence.

Résumé en anglais (original) : We aimed to study the gaps between the law and sheep farmer and citizen opinions regarding animal maltreatment by discussing the risk of sheep maltreatment in regular farming practices in Southern Brazil. We surveyed the perception of 56 farmers and 209 citizens regarding general animal and specific on-farm sheep maltreatment issues. The main themes

from these two groups about the key components of animal maltreatment were similar: failing to provide for the basic animal needs (27.0%; 96 of 355 total quotes) and aggression or physical abuse (23.9%; 85/355). However, citizens (19.8%; 60/303) were more sensitive than farmers (9.6%; 5/52) to animal stress, suffering, fear, pain or painful procedures ($p < 0.05$). The perspective of citizens was closer than that of farmers to expert definitions for three situations: emaciation, movement restriction and tail docking without anesthetic use ($p < 0.05$). More citizens (71.6%; 116/162) than sheep farmers (49.0%; 24/49) believed that animal maltreatment occurs in sheep farming ($p < 0.05$), but nearly half of the farmers recognized sheep maltreatment within regular production practices. Most citizens (86.4%; 140/162) and all farmers (100.0%; 0/51) were unaware of any Brazilian animal protection law. Most citizens (79%; 131/167) stated that they would not purchase products from animals exposed to maltreatment. We suggest painful procedures as a major risk of animal maltreatment in sheep farming and a priority issue. With the many decades of animal protection laws and scientific recognition of animal sentience and welfare requirements, the level of cognitive dissonance and practical contradictions observed in our results indicate that mitigation policies are urgently needed.

[11/06/2021 : Understanding the Awareness, Knowledge, and Opinion of Dairy Cattle Welfare among Dairy Farmers in Keningau, Sabah](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Mohammed Babatunde Sadiq, Sim Song-Lin, Siti Zubaidah Ramanoon, Sharifah Salmah Syed-Hussain, Wan Mastura Shaik Mossadeq, Mohd Shahrom Salisi, Rozaihan Mansor

Résumé en français (traduction) : **Comprendre la prise de conscience, les connaissances et les opinions sur le bien-être des bovins laitiers d'éleveurs laitiers de Keningau, Sabah**

Cette étude visait à évaluer les connaissances et les opinions sur le bien-être des bovins laitiers (BEBL) parmi les éleveurs de bovins laitiers à Keningau, Sabah [île de Bornéo]. Un questionnaire a été élaboré, validé et distribué manuellement à 30 éleveurs. Les données recueillies comprennent des informations démographiques des agriculteurs et des exploitations, ainsi que leurs opinions concernant les critères et les indicateurs de BEBL. Seuls 17 répondants (57%) avaient entendu parler du "bien-être des bovins laitiers" avant cette étude. Neuf éleveurs (30,0 %) avaient une connaissance médiocre des critères de BEBL, tandis que 13 (43,7 %) et 8 (26,7 %) éleveurs avaient une connaissance satisfaisante et bonne, respectivement. Les éleveurs ayant un niveau d'éducation plus élevé, une taille de troupeau plus importante, un niveau de production élevé et des races bovines exotiques ont démontré une meilleure compréhension. Les éleveurs ont compris la plupart des indicateurs ; cependant, les opinions concernant le comportement des bovins pendant la traite, leur apparence physique et leur comportement au repos doivent être améliorées. Néanmoins, 28 répondants ont qualifié le bien-être de leurs animaux de bon ou de satisfaisant, ce qui témoigne d'une mauvaise application des mesures de BEBL. Les principaux facteurs suggérés par les éleveurs pour influencer le BEBL dans leurs troupeaux sont les installations, les conditions de travail, les pratiques de gestion et le bien-être des animaux. En conclusion, les conseils des vétérinaires et des spécialistes du bien-être animal peuvent être nécessaires pour améliorer la compréhension et les pratiques des éleveurs en matière de BEBL.

Résumé en anglais (original) : This study aimed to assess the knowledge and opinions about DCW among dairy cattle farmers in Keningau, Sabah. A questionnaire was developed, validated, and administered by hand to 30 farmers. The data collected include farmers' and farm demographics, and opinions regarding the criteria and indicators of DCW. Only 17 respondents (57%) had heard of "dairy cattle welfare" before this study. Nine farmers (30.0%) had poor knowledge about DCW criteria, whereas 13 (43.7%) and 8 (26.7%) farmers had satisfactory and good knowledge, respectively. Farmers with higher education, larger herd size, high production level, and exotic cattle breeds showed a better understanding. Farmers understood most of the indicators; however, opinions regarding cattle behavior during milking, their physical appearance and their lying down behaviour need to be improved. Nevertheless, 28 respondents ranked their animals' welfare as either good or satisfactory, which further reflects a poor implementation of DCW measures. The main factors suggested by farmers to influence DCW in their herds were facilities, worker issues, management practices, and animal well-being. In conclusion, guidance from veterinarians and animal welfare specialists may be needed to improve the farmers' understanding and practices of DCW.

21/05/2021 : La « viande in vitro » : cultiver des cellules musculaires à destination alimentaire

Type de document : Note d'analyse n°164 du [Centre d'études et de prospectives du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation](#)

Auteur : Florent Bidaud

Extrait : Depuis une vingtaine d'années, des chercheurs essaient de produire, en laboratoire, des cultures de cellules animales pour la consommation alimentaire. Ce projet de « viande in vitro » est présenté comme une innovation disruptive répondant aux différents défis attachés à l'élevage. D'où vient-il et par qui est-il promu ? Quels sont les obstacles techniques au passage à l'échelle industrielle, les stratégies de recherche, et les enjeux de mise sur le marché ? Cette note apporte des éléments de réponse. [...]

Ces projets de « viande in vitro » permettraient de résoudre tout un ensemble de problèmes liés aux modes d'élevage intensifs et à la consommation de produits carnés : émissions de gaz à effet de serre, bien-être animal, risques sanitaires et propagation des zoo-noses, etc. [...]

Cette note fait le point sur la culture de cellules animales à destination de l'alimentation humaine. La première partie revient sur la succession des projets de remplacement des produits de l'élevage par des pro-téines alternatives. La deuxième montre comment la food tech s'est saisie du projet de « viande in vitro », et en souligne les limites techniques actuelles. Enfin, la dernière aborde les défis de sa commercialisation et de son intégration dans l'offre alimentaire.

Évaluation du BEA et étiquetage

05/07/2021 : Health and Welfare Survey of 30 Dairy Goat Farms in the Midwestern United States

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Melissa N. Hempstead, Taylor M. Lindquist, Jan K. Shearer, Leslie C. Shearer, Paul J. Plummer

Résumé en français (traduction) : **Enquête sur la santé et le bien-être dans 30 exploitations de chèvres laitières du Midwest des États-Unis**

La production de chèvres laitières dans le Midwest des États-Unis augmente rapidement mais les informations sur les pratiques d'élevage de chèvres laitières applicables aux producteurs de cette région sont limitées. L'objectif de cette étude était de mener une enquête dans 30 fermes de chèvres laitières du Midwest des États-Unis afin de fournir un aperçu des pratiques d'élevage relatives à la santé, au bien-être et à la production, et d'identifier des domaines de recherche pour l'avenir. Un questionnaire a été élaboré qui comportait 163 questions classées par catégories, notamment des informations sur l'éleveur (expérience agricole, par exemple), le personnel et les chèvres (taille du troupeau, race), le logement, l'alimentation et la nutrition, les pratiques de traite et la production, la gestion des chevreaux, les pratiques d'élevage (ébourgeonnage, castration, parage des pieds) et la santé. Les domaines de recherche future susceptibles d'améliorer la santé, la production et le bien-être des chèvres comprennent le soulagement de la douleur lors des pratiques d'élevage telles que l'ébourgeonnage et la castration, la gestion précoce des chevreaux au moment de la naissance afin de prévenir les maladies ou la mortalité (par exemple, des zones chaudes et sèches pour l'élevage des chevreaux), les programmes d'éradication des maladies contagieuses courantes, les programmes de formation et d'éducation pour le parage des pieds, l'ébourgeonnage et la santé de la mamelle. En conclusion, cette étude a permis de mieux comprendre les pratiques d'élevage mises en œuvre dans 30 fermes de chèvres laitières du Midwest américain et les domaines de recherche visant à améliorer la santé et le bien-être des animaux.

Résumé en anglais (original) : Dairy goat production in the Midwestern United States is increasing at a rapid rate and information on dairy goat husbandry practices applicable for producers in this region is limited. The objective of this study was to survey 30 dairy goat farms in the Midwestern US to provide insight into husbandry practices pertaining to health, welfare, and production, and to identify areas of future research. A questionnaire was developed and comprised 163 questions that were organized into categories including information on the producer (e.g., farming experience), staff, and goats (e.g., herd size, breed), housing, feeding and nutrition, milking practices and production, kid management, husbandry practices (e.g., disbudding, castration, hoof trimming), and health. Areas of future research that can improve goat health, production and welfare include pain relief for husbandry practices such as disbudding and castration, early kid management during birth to prevent illness/disease or mortality (e.g., warm and dry areas for kid rearing), eradication programs for common contagious diseases, training programs and education for claw trimming, disbudding, and udder health. In conclusion, this study provided insight into the husbandry practices carried out on 30 dairy goat farms in the Midwestern US and areas of research to improve health and welfare.

[05/07/2021 : Identification of Animal-Based Welfare Indicators in Captive Reptiles: A Delphi Consultation Survey](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Peta L. Hitchens, Rachael H. Booth, Annabelle Murphy, Bidida Jones, Lauren M. Hemsworth

Résumé en français (traduction) : **Identification des indicateurs de bien-être animal chez les reptiles en captivité : Une enquête de type Delphi**

Le personnel chargé des soins aux animaux dans les zoos se concentre de plus en plus sur l'évaluation du bien-être fondée sur des données scientifiques, et le public qui visite les zoos s'intéresse de plus en plus au bien-être des animaux, dans la mesure où cela peut influencer le choix des institutions qu'il visite. La surveillance réglementaire des normes de bien-être animal continue de se renforcer dans de nombreuses juridictions. Les zoos formalisent de plus en plus leurs pratiques en développant et en affinant des outils d'évaluation du bien-être fondés sur des preuves. Les outils d'évaluation du bien-être doivent comprendre des mesures basées sur les ressources et sur les animaux. Cependant, les indicateurs basés sur les animaux ne sont pas toujours bien caractérisés, en termes de nature et du fait qu'ils induisent un état affectif positif ou négatif. C'est particulièrement vrai pour les reptiles, dont le comportement est souvent considéré comme inexpressif et qui font l'objet de peu de recherches. Dans cette étude, une approche Delphi a été utilisée pour recueillir l'opinion d'experts sur l'adéquation d'indicateurs potentiels de bien-être basés sur les animaux à inclure dans un outil d'évaluation du bien-être dans quatre familles de reptiles : Agamidae, Chelidae, Pythonidae, et Testudinidae. Deux séries d'enquêtes en ligne ont été menées pour obtenir des réponses d'un groupe mondial de professionnels travaillant avec des reptiles. Lors de la première enquête, les répondants ont reçu une liste d'indicateurs potentiels basés sur les animaux, établie par l'auteur, afin d'évaluer leur validité et leur utilité en tant qu'indicateurs de bien-être. Les indicateurs ont été affinés pour la deuxième enquête en incluant uniquement les indicateurs qui ont été considérés comme valides ou pratiques lors de la première enquête (≥ 4 sur une échelle de Likert à 5 points), et qui ont obtenu un consensus $\geq 70\%$ parmi les experts. Lors de la seconde enquête, les répondants ont été invités à réévaluer la fiabilité et le caractère pratique des indicateurs et à les classer sur ces aspects. Huit à dix indicateurs d'évaluation pour chaque famille de reptiles ont été identifiés à partir de la deuxième enquête. Ces indicateurs étaient souvent liés à la santé, par exemple, la présence d'écoulements oculo-nasaux ou de blessures. Cependant, de véritables indicateurs comportementaux ont été identifiés, comme le fait de montrer un intérêt et une vigilance propres à l'espèce. Ces indicateurs doivent maintenant être intégrés dans des outils d'évaluation du bien-être adaptés à chaque taxon, afin d'être testés et validés dans des populations de reptiles en captivité. Cette étude constitue une nouvelle étape vers le développement d'outils d'évaluation du bien-être animal spécifiques aux reptiles, des animaux souvent négligés.

Résumé en anglais (original) : There is an increasing focus on evidence-based welfare assessment by animal care staff in zoos, along with a strong interest in animal welfare by the zoo-visiting public, to the extent that this can influence their choice of institutions to visit. Regulatory oversight of animal welfare standards continues to strengthen across many jurisdictions. Zoos are increasingly formalizing their practices with the development and refinement of evidence-based welfare assessment tools. There has been a drive for welfare assessment tools to comprise both resource-based and animal-based measures. However, animal-based indicators are not always well characterized, in terms of their nature and whether they infer a positive or negative affective state. This is especially so for reptiles, which are often considered behaviorally inexpressive and are under-researched. In this study, a Delphi consultation approach was used to gather expert opinion on the

suitability of potential animal-based indicators of welfare for inclusion in a welfare assessment tool across four families of reptiles: Agamidae, Chelidae, Pythonidae, and Testudinidae. Two rounds of online surveys were conducted eliciting responses from a global group of professionals who work with reptiles. In the first survey, respondents were provided with an author-derived list of potential animal-based indicators for consideration of their validity and practicality as welfare indicators. The indicators were refined for the second survey including only those indicators that were considered valid or practical on the first survey (≥ 4 on a 5-point Likert scale), and that achieved $\geq 70\%$ consensus amongst experts. In the second survey, respondents were asked to re-evaluate the reliability and practicality of the indicators and to rank them on these facets. Eight to ten assessment indicators for each family of reptiles were identified from Survey 2. These indicators were often health related, for example, presence of oculo-nasal discharge or wounds. However, some true behavioral indicators were identified, such as showing species-specific interest and alertness. These indicators should now be incorporated into taxon-tailored welfare assessment tools for trial and validation in captive reptile populations. This study provides a next step towards developing reptile-specific animal welfare assessment tools for these often-overlooked animals.

02/07/2021 : Evaluation of the Feasibility, Reliability, and Repeatability of Welfare Indicators in Free-Roaming Horses: A Pilot Study

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Jessica J. Harley, J. David Stack, Helen Braid, Krista M. McLennan, Christina R. Stanley

Résumé en français (traduction) : **Évaluation de la faisabilité, de la fiabilité et de la répétabilité des indicateurs de bien-être chez les chevaux en liberté : Étude pilote**

Des protocoles d'évaluation validés ont été développés pour quantifier les états de bien-être des chevaux de sport, de loisir et de travail gérés de manière intensive. Il existe peu de protocoles pour les populations gérées de manière extensive ou en liberté. Ici, nous avons testé des indicateurs de bien-être pour vérifier leur faisabilité, leur fiabilité et leur répétabilité en utilisant des poneys des montagnes de Carneddau [poneys gallois] en liberté comme exemple de population. Le projet a consisté à (1) identifier les mesures du bien-être basées sur les animaux et les ressources à partir de la littérature et de discussions avec un groupe d'experts ; (2) tester la faisabilité et la répétabilité d'une note d'état corporel modifiée et d'une note de mobilité sur 34 poneys de Carneddau en liberté et en pâturage de conservation ; et (3) tester un prototype de modèle d'évaluation du bien-être comprenant 12 indicateurs de bien-être basés sur les animaux et 6 indicateurs de bien-être basés sur les ressources, avec un total de 20 questions, sur 35 poneys de Carneddau en liberté afin de quantifier la fiabilité et la répétabilité entre les évaluateurs. Cette étude pilote a révélé que de nombreux indicateurs pouvaient être répétés avec succès et présentaient de bons niveaux de fiabilité inter-évaluateurs. La fiabilité de certains indicateurs n'a pas pu être vérifiée en raison de leur faible occurrence ou de leur absence. Les résultats indiquent que de nombreux indicateurs basés sur les animaux et les ressources, couramment utilisés dans les milieux équinés gérés de manière intensive, peuvent être mesurés avec des modifications mineures. Cette étude constitue une première étape vers la validation d'un outil indispensable à l'évaluation du bien-être des poneys en liberté et des poneys en pâturage de conservation.

Résumé en anglais (original) : Validated assessment protocols have been developed to quantify welfare states for intensively managed sport, pleasure, and working horses. There are few protocols for extensively managed or free-roaming populations. Here, we trialed welfare indicators to ascertain their feasibility, reliability, and repeatability using free-roaming Carneddau Mountain ponies as an example population. The project involved (1) the identification of animal and resource-based measures of welfare from both the literature and discussion with an expert group; (2) testing the feasibility and repeatability of a modified body condition score and mobility score on 34 free-roaming and conservation grazing Carneddau Mountain ponies; and (3) testing a prototype welfare assessment template comprising 12 animal-based and 6 resource-based welfare indicators, with a total of 20 questions, on 35 free-roaming Carneddau Mountain ponies to quantify inter-assessor reliability and repeatability. This pilot study revealed that many of the indicators were successfully repeatable and had good levels of inter-assessor reliability. Some of the indicators could not be verified for reliability due to low/absent occurrence. The results indicated that many animal and resource-based indicators commonly used in intensively managed equine settings could be measured in-range with minor modifications. This study is an initial step toward validating a much-needed tool for the welfare assessment of free-roaming and conservation grazing ponies.

[23/06/2021 : EU: Commission's Animal Welfare Platform proposes an animal welfare labelling](#)

Type de document : Article publié sur le site de [Pig333](#)

Auteur : Pig333

Extrait en français (traduction) : **UE : La plateforme pour le bien-être des animaux de la Commission propose un étiquetage relatif au bien-être des animaux**

Les [conclusions du sous-groupe sur l'étiquetage du bien-être animal](#) de la Plateforme pour le bien-être animal de la Commission ont été publiées. Les principales conclusions de ce rapport recommandent, entre autres, la mise en place d'un système d'étiquetage volontaire au niveau de l'UE basé sur un système à plusieurs niveaux qui serait suffisamment flexible pour intégrer les initiatives existantes et refléter la diversité des élevages dans l'Union.

La proposition faite par la plateforme pour le bien-être des animaux de la Commission présente une vision pragmatique qui vise à intégrer un maximum d'éleveurs et d'acteurs de la chaîne dans son approche. La Commission reconnaît également qu'il existe déjà de nombreuses initiatives dans les États membres qui ne devraient pas être compromises par un système qui manquerait de flexibilité au niveau de l'UE.

La question du bien-être animal est complexe et peut être abordée de différentes manières par les labels. Avoir la capacité de travailler avec ces différentes visions renforcerait tout futur système européen.

Selon le Copa-Cogeca, si les principes généraux présentés sont bons, on sait par expérience que c'est lorsqu'il s'agira de parler de la structuration concrète du label que les choses seront plus compliquées. C'est pourquoi il est essentiel, si la Commission veut créer un label populaire, reconnu par les consommateurs et approuvé par la communauté agricole, que les agriculteurs soient consultés à toutes les étapes de sa création et de sa mise en œuvre. Le futur système d'étiquetage doit être basé sur des paramètres objectifs et non subjectifs ou émotionnels. Ces objectifs doivent être fondés sur des preuves scientifiques et agronomiques, être mesurables et facilement

applicables à l'ensemble de la chaîne agroalimentaire. Nous devons également ne jamais cesser de rappeler que les producteurs de l'UE appliquent des normes de production animale parmi les plus élevées au monde et que, dans de nombreux États membres, les agriculteurs vont déjà au-delà des exigences réglementaires. Ces efforts supplémentaires doivent être valorisés de manière adéquate par le futur système d'étiquetage, reconnu par le reste de la chaîne alimentaire et reflétés dans le contexte de notre commerce extérieur.

Extrait en anglais (original) : The [conclusions of the animal welfare labelling subgroup](#) of the Commission's Animal Welfare Platform were released. The main conclusions of this report recommends, among other things, the establishment of a voluntary labelling scheme at EU-level based on a multi-tier system that would be flexible enough to integrate existing initiatives and reflect the diversity of livestock farming in the Union.

The proposition made by the Commission's Animal Welfare Platform, presents a pragmatic vision that aims at on-boarding a maximum of livestock farmers and actors within the chain in its approach. The Commission also recognises that there are already many initiatives in the Member States that should not be jeopardised by a system that would be inflexible at EU level.

The issue of animal welfare is a complex one that can be addressed in different ways by labels, having the capacity to work with those different visions would strengthen any future European scheme.

According to Copa-Cogeca, if the general principles presented are good, we know from experience that it will be when we start talking about the concrete structuring of this label that things will be more complicated. This is why it is essential, if the Commission wants to create a label that is popular, recognised by consumers and endorsed by the farming community, that farmers are consulted at all stages of its creation and implementation. The future labelling system must be based on objective metrics and not subjective or emotional ones. These objectives must be based on scientific and agronomic evidence, must be measurable and easily applicable for the whole agri-food chain. We must also never stop reminding everyone that EU producers apply some of the highest animal production standards worldwide and in many Member States farmers are already going beyond legislative requirements. Extra efforts should be adequately put into value through the future labelling system, recognised by the rest of the food chain and reflected in the context of our external trade.

[05/05/2021 : Assessing dairy cow welfare during the grazing and housing periods on spring-calving, pasture-based dairy farms](#)

Type de document : Article scientifique publié dans le [Journal of Animal Science](#)

Auteurs : Robin E Crossley, Eddie A M Bokkers, Natasha Browne, Katie Sugrue, Emer Kennedy, Imke J M de Boer, Muireann Conneely

Résumé en français (traduction) : **Évaluation du bien-être des vaches laitières pendant les périodes de pâturage et de stabulation dans des exploitations laitières basées sur le pâturage et la mise bas au printemps**

Les différentes périodes caractérisant les systèmes laitiers basés sur le vêlage de printemps et le pâturage, courants en Irlande, ont rarement fait l'objet de recherches à grande échelle en matière de bien-être des vaches laitières. L'objectif de cette étude était donc de concevoir et de réaliser une évaluation du bien-être des animaux pendant les périodes de pâturage et de stabulation dans des

exploitations laitières basées sur le pâturage et la mise bas au printemps, afin d'identifier les domaines à améliorer et d'établir des points de référence pour les indicateurs de bien-être. L'évaluation de sept indicateurs de bien-être animal a été réalisée au cours de deux visites (une au pâturage et une en bâtiment) dans 82 exploitations laitières commerciales du sud de l'Irlande. Des statistiques descriptives au niveau du troupeau ont été réalisées pour tous les indicateurs de bien-être à chaque visite, et les différences entre les visites ont été analysées à l'aide de tests t appariés et de tests des rangs signé de Wilcoxon. Une moyenne de 9 % et de 10 % de vaches cliniquement boiteuses (scores de mobilité 2 et 3) a été observée en bâtiment et au pâturage, respectivement. Les notes de condition corporelle (BCS) recommandées n'ont pas été atteintes pour une moyenne de 13 % des vaches au pâturage et 23 % en bâtiment, avec plus de vaches en sur-conditionnement en bâtiment qu'au pâturage ($P < 0,001$). Les écoulements oculaires étaient peu fréquents dans les deux périodes. La prévalence des écoulements nasaux modérés et sévères combinés était plus faible en bâtiment (5 %) qu'au pâturage (7 %). Au cours des deux périodes, des niveaux moyens de lésions de la queue similaires ont été observés : 2 à 3 % des vaches présentaient des lacérations de la queue, 9 % des queues cassées et 8 % (mesuré uniquement en stabulation) des queues coupées. Les altérations du tégument concernaient principalement des dépilations et étaient plus fréquentes sur l'arrière-train (26 %) pendant le pâturage et sur les régions tête-cou-dos (66 %) et arrière-train (32 %) pendant le logement en bâtiment. En moyenne, 82 % des vaches au pâturage et 42 % à 75 % des vaches en stabulation se sont éloignées de plus d'un mètre (ce qui indique une réaction de peur) d'un humain qui s'approchait, en fonction du lieu du test. Des pistes d'amélioration du bien-être dans ce système ont été identifiées en matière de prévention des blessures à la queue, de santé nasale et de gestion du logement et de l'alimentation en bâtiment. Les résultats des 20 % d'exploitations les plus performantes pour chaque indicateur de bien-être ont été utilisés pour établir des points de référence : 0 % à 5 % de boiteries cliniques, 0 % à 12 % de vaches en dehors de l'indice de consommation recommandé, 0 % à 27 % d'écoulements oculaires, 2 % à 16 % d'écoulements nasaux, 0 % de lacérations de la queue et de queues coupées, 0 % à 3 % de fractures de la queue, 0 % à 14 % d'altérations du tégument, et 4 % à 74 % de distances d'évitement supérieures à 1 m. Il s'agit là d'objectifs réalisables pour les exploitations basées sur le pâturage et la mise bas au printemps afin de promouvoir le bien-être des vaches laitières.

Résumé en anglais (original) : The different periods characterizing spring-calving, pasture-based dairy systems common in Ireland have seldom been the focus of large-scale dairy cow welfare research. Thus, the aim of this study was to devise and conduct an animal-based welfare assessment during both the grazing and housing periods on spring-calving, pasture-based dairy farms, to identify areas for improvement and establish benchmarks for indicators of good welfare. Assessment of seven animal-based welfare indicators was conducted during two visits (one each at grazing and housing) to 82 commercial dairy farms in southern Ireland. Herd-level descriptive statistics were performed for all welfare indicators at each visit, and differences between visits were analyzed using paired t-tests and Wilcoxon signed-rank tests. A mean of 9% and 10% clinically lame cows (mobility scores 2 and 3) were observed at housing and grazing, respectively. Recommended body condition scores (BCS) were not met for a mean of 13% of cows at grazing and 23% at housing, with more over-conditioned cows present at housing than grazing ($P < 0.001$). Ocular discharge was uncommon in both periods. Prevalence of moderate and severe nasal discharge combined was lower during housing (5%) than grazing (7%). In both periods, similar mean levels of tail injury were observed: 2% to 3% of cows with tail lacerations, 9% with broken tails, and 8% (measured at housing

only) with docked tails. Integument alterations involved primarily hair loss and were most prevalent on the hindquarters (26%) during grazing and on the head–neck–back (66%) and the hindquarter (32%) regions during housing. Cows displayed an avoidance distance of ≈ 1 m (indicative of a fearful response) from an approaching human in an average of 82% of grazing cows and 42% to 75% of housed cows, dependent on test location. Opportunities to improve welfare in this system were identified in the areas of tail injury prevention, nasal health, and the management of indoor housing and feeding. The performance of the top 20% of farms for each welfare indicator was used to establish benchmarks of: 0% to 5% clinical lameness, 0% to 12% of cows outside recommended BCS, 0% to 27% ocular discharge, 2% to 16% nasal discharge, 0% tail lacerations and docked tails, 0% to 3% tail breaks, 0% to 14% integument alterations, and 4% to 74% for avoidance distance of ≈ 1 m. These represent attainable targets for spring-calving pasture-based farms to promote good dairy cow welfare.

Génétique

[25/05/2021 : Unintended consequences of selection for increased production on the health and welfare of livestock](#)

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Archives Animal Breeding](#)

Auteurs : Este van Marle-Köster, Carina Visser

Résumé en français (traduction) : **Conséquences indésirables de la sélection pour accroître la production sur la santé et le bien-être du bétail**

Les technologies agricoles modernes, notamment les méthodes de sélection quantitative et de reproduction des espèces d'animaux d'élevage, ont permis d'accroître la production et l'efficacité. La sélection en vue d'accroître la production dans les systèmes de production intensifs et extensifs s'accompagne de compromis et de résultats négatifs, souvent plus prononcés dans les systèmes intensifs. Le bien-être et la santé des animaux en pâtissent souvent, ce qui influe sur la production durable. L'importance relative du bien-être animal diffère entre les pays développés et les pays en développement en raison du niveau de développement économique, de la sécurité alimentaire et de l'éducation, ainsi que des pratiques religieuses et culturelles, ce qui constitue un défi pour une recherche scientifique solide. En raison des objectifs de sélection fixés par le passé sur les performances de croissance, des caractéristiques telles que la fertilité, le bien-être et la santé ont été négligées. La fertilité est le trait le plus important chez toutes les espèces de bétail. Une fertilité réduite et les boiteries, la santé des onglons et les mammites entraînent des abattages inutiles et une diminution de la longévité. La pression de sélection pour la croissance, accompagnée de la consanguinité, a entraîné un certain nombre de tares génétiques chez les bovins, les ovins et les porcins. Cette revue démontre l'importance de l'inclusion des concepts de bien-être animal dans les objectifs d'élevage et les stratégies de sélection. Le phénotypage précis des caractéristiques de bien-être est un facteur limitant dans la mise en œuvre des stratégies d'atténuation, qui comprennent les tests de diagnostic, le contrôle de la consanguinité et la sélection génomique.

Résumé en anglais (original) : Modern farming technologies, including quantitative selection and breeding methods in farm animal species, resulted in increased production and efficiency. Selection for increased output in both intensive and extensive production systems has trade-offs and negative

outcomes, often more pronounced in intensive systems. Animal welfare and health are often adversely affected and this influences sustainable production. The relative importance of animal welfare differs among developed and developing countries due to the level of economic development, food security and education, as well as religious and cultural practices which presents challenges for sound scientific research. Due to breeding goals in the past set on growth performance, traits such as fertility, welfare and health have been neglected. Fertility is the single most important trait in all livestock species. Reduced fertility and lameness, claw health and mastitis results in unnecessary culling and reduced longevity. Selection pressure for growth accompanied with inbreeding has resulted in a number of genetic defects in beef, sheep and pigs. This review demonstrated the importance of inclusion of animal welfare concepts into breeding objectives and selection strategies. Accurate phenotyping of welfare traits is a limiting factor in the implementation of mitigating strategies, which include diagnostic testing, control of inbreeding and genomic selection.

Initiatives en faveur du BEA – filières, agences de financement, organismes de recherche, pouvoirs publics

09/07/2021 : Conseil de Paris - Charte "bien-être animal"

Type de document : Vidéo de la séance du [Conseil de Paris](#) du 9/07/2021 (33 min 26)

Auteur : Conseil de Paris

Extrait : L'Adjoint à la Condition Animale de Paris Christophe Najdovski proposera une charte relative au "bien-être animal". Cette charte sera soumise pour signature à tous les prestataires et partenaires de la Ville de Paris qui exploitent des animaux.

Parmi les activités qui seront concernées par cette charte, citons notamment :

- les balades à poneys autorisées par la Ville de Paris dans certains parcs et jardins
- au jardin d'Acclimatation, des camélidés et des équidés sont exploités
- les animations et manifestations sur la voie publique type "Biodiversiterre"
- potentiellement, les fêtes foraines, les cirques...

30/06/2021 : State of the chicken industry 2021 (UK)

Type de document : Rapport de [The Humane League](#) (UK)

Auteur : Humane League

Extrait en français (traduction) : **Situation de l'industrie du poulet**

Depuis le développement du Better Chicken Commitment (BCC), les engagements en faveur d'un meilleur bien-être des poulets sont en hausse. Plus de 210 entreprises au Royaume-Uni et dans l'UE se sont engagées à améliorer le bien-être des poulets. Un quart de l'approvisionnement en poulets du Royaume-Uni est désormais engagé dans la démarche.

Le secteur britannique des supermarchés est à la traîne, alors que de grands progrès ont été réalisés dans les secteurs de la restauration, des services alimentaires, des repas en kit et de la transformation.

Le BCC est soutenu par les données scientifiques les plus récentes, les producteurs de volaille et les consommateurs. Des recherches récentes menées en 2020 ont souligné à quel point le changement de race est crucial pour le bien-être des oiseaux.

Un poulet dans de meilleures conditions de bien-être et une consommation réduite, voilà notre avenir.

Extrait en anglais (original) : Since the development of the Better Chicken Commitment (BCC), commitments to higher chicken welfare are on an upwards trend. Over 210 companies in the UK and EU have committed to improving chicken welfare. A quarter of the UK chicken supply is now committed.

The UK supermarket sector is lagging behind, while big progress has been made in the restaurant, foodservice, meal kit and manufacturing sectors. The BCC is backed by the latest science, poultry producers and consumers. Recent research in 2020 has highlighted just how crucial the change to breed is for the welfare of the birds.

Higher welfare chicken & reduced consumption is our future.

Rapport ayant donné lieu à un article dans Poultry World le 30 juin 2021 : [UK supermarkets lag behind on chicken welfare](#)

30/06/2021 : European Citizens' Initiative : Commission to propose phasing out of cages for farm animals

Type de document : Communiqué de presse de la [Commission européenne](#)

Auteur : Commission européenne

Extrait en français (traduction) : **Initiative citoyenne européenne : La Commission va proposer la suppression progressive des cages pour les animaux d'élevage**

Aujourd'hui, la Commission a décidé de répondre positivement à l'initiative citoyenne européenne (ICE) "End the Cage Age", la sixième initiative réussie soutenue par plus d'un million de citoyens à travers l'UE. Dans sa réponse, la Commission prévoit une proposition législative d'ici 2023 visant à interdire les cages pour un certain nombre d'animaux d'élevage. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de la révision en cours de la législation sur le bien-être des animaux au titre de la stratégie "de la ferme à la table".

Cette initiative citoyenne reflète une demande de transition vers des systèmes d'élevage plus éthiques et durables, y compris une révision des règles européennes existantes en matière de bien-être animal. Répondre à cette demande sociétale est une grande priorité pour la Commission, conformément aux engagements qu'elle a pris dans le cadre de la stratégie "de la ferme à la table" et du "contrat vert européen".

Réponse de la Commission à l'ICE

Si tous les animaux d'élevage bénéficient de la législation actuelle sur la protection des animaux, seuls les poules pondeuses, les poulets de chair, les truies et les veaux sont couverts par les règles relatives à la mise en cage. Dans sa réponse à l'ICE, la Commission s'engage à présenter, d'ici la fin de l'année 2023, une proposition législative visant à supprimer progressivement, et finalement à interdire, l'utilisation de systèmes de cage pour tous les animaux mentionnés dans l'initiative.

La proposition de la Commission concernera notamment :

- Les animaux déjà couverts par la législation : poules pondeuses, truies et veaux ;

- Les autres animaux mentionnés dans l'ICE : lapins, poulettes, reproducteurs de poules, reproducteurs de poulets de chair, cailles, canards et oies. Pour ces animaux, la Commission a déjà demandé à l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) de compléter les preuves scientifiques existantes afin de déterminer les conditions nécessaires à l'interdiction des cages. Dans le cadre de sa stratégie "de la ferme à la table", la Commission s'est déjà engagée à proposer une révision de la législation sur le bien-être des animaux, y compris en matière de transport et d'élevage, qui fait actuellement l'objet d'un contrôle d'aptitude, pour une finalisation à l'été 2022. Parallèlement à la législation et pour faciliter une transition équilibrée et économiquement viable vers l'élevage sans cage, la Commission cherchera à obtenir des mesures de soutien spécifiques dans des domaines politiques clés connexes, tels que le commerce et la recherche et l'innovation. En particulier, la nouvelle politique agricole commune fournira un soutien et des incitations financières - comme le nouvel instrument des éco-régimes - pour aider les agriculteurs à se doter d'installations plus respectueuses des animaux, conformément aux nouvelles normes. La Commission veillera également à ce que des ressources financières supplémentaires soient mises à disposition pour soutenir les agriculteurs dans la transition vers des systèmes sans cage.

Prochaines étapes

Étant donné que la fin de l'utilisation des cages nécessitera des changements dans les systèmes d'élevage actuels, la Commission examinera les implications socio-économiques et environnementales des mesures à prendre et les avantages pour le bien-être des animaux dans une analyse d'impact qui sera achevée avant la fin de 2022. Dans ce contexte, une consultation publique sera menée au plus tard au début de 2022. La Commission évaluera la possibilité de travailler à l'entrée en vigueur de la législation proposée à partir de 2027.

Extrait en anglais (original) : Today, the Commission decided to positively respond to the European Citizens' Initiative (ECI) "End the Cage Age", the sixth successful initiative supported by over 1 million citizens across the EU. In its reply, the Commission sets out plans for a legislative proposal by 2023 to prohibit cages for a number of farm animals. The proposal will come as part of the ongoing revision of the animal welfare legislation under the Farm to Fork Strategy.

This Citizens' Initiative reflects a demand for a transition to more ethical and sustainable farming systems, including a revision of existing EU animal welfare rules. Responding to this societal demand is a high priority for the Commission, in line with its commitments in the Farm to Fork Strategy and the European Green Deal.

Commission's reply to the ECI

While all farm animals benefit from current legislation on the protection of animals, only laying hens, broilers, sows and calves are covered by rules on caging. In its response to the ECI, the Commission commits to table, by the end of 2023, a legislative proposal to phase out, and finally prohibit, the use of cage systems for all animals mentioned in the Initiative.

In particular, the Commission's proposal will concern:

- Animals already covered by legislation: laying hens, sows and calves;
- Other animals mentioned in the ECI: rabbits, pullets, layer breeders, broiler breeders, quail, ducks and geese. For these animals, the Commission has already asked EFSA (European Food Safety Authority) to complement the existing scientific evidence to determine the conditions needed for the prohibition of cages.

As part of its Farm to Fork Strategy, the Commission has already committed to propose a revision of the animal welfare legislation, including on transport and rearing, which is currently undergoing a fitness check, to be finalised by the summer of 2022.

In parallel to the legislation and to facilitate a balanced and economically viable transition to cage-free farming, the Commission will seek specific supporting measures in key related policy areas, such as trade and research and innovation. In particular, the new Common Agricultural Policy will provide financial support and incentives – such as the new eco-schemes instrument – to help farmers upgrade to more animal-friendly facilities in line with the new standards. The Commission will also ensure that additional financial resources are made available to support farmers in the transition to cage-free systems.

Next Steps

Since an end of the use of cages will require changes to current farming systems, the Commission will consider the socio-economic and environmental implications of the measures to be taken and the benefits to animal welfare in an impact assessment to be completed before the end of 2022. In this context, a public consultation will be carried out at the latest by early 2022. The Commission will assess the feasibility of working towards the proposed legislation entering into force from 2027.

Décision ayant donné lieu à :

- un article dans Le Monde (édition abonnés) le 30 juin 2021 : [La Commission européenne s'engage à interdire l'élevage en cage des animaux](#)
- Une actualité sur le site de CIWF France le 30 juin 2021 : [Victoire inédite pour les animaux!](#)

22/06/2021 : Animal welfare 2.0

Type de document : Appel à projet du [programme Horizon Europe](#)

Date limite de dépôt des dossiers : 6 octobre 2021

Extrait en français (traduction) : Résultats escomptés :

Conformément à la stratégie de la ferme à la table, pour une transition vers des systèmes de production animale équitables, sains et résilients, comprenant l'amélioration du bien-être animal et la réduction de l'utilisation des antimicrobiens, le projet, s'il est retenu, soutiendra la recherche et l'innovation (R&I) pour aider les décideurs politiques et les autres acteurs (par exemple, les opérateurs économiques) à suivre et à améliorer le bien-être animal dans les systèmes intensifs et extensifs, contribuant ainsi à une agriculture durable.

Les résultats du projet devront contribuer à l'ensemble des résultats suivants :

- Améliorer la capacité à évaluer et à suivre l'état du bien-être animal dans une région/pays ou par rapport à un groupe d'opérateurs ;
- Renforcer la capacité des exploitants ou des décideurs à améliorer le bien-être des animaux en leur fournissant les meilleures pratiques et des outils innovants.
- Augmenter la capacité à prendre en compte l'impact environnemental et socio-économique des pratiques et innovations proposées.

Domaine d'application :

Les données sur l'élevage et la production alimentaire sont collectées à différents stades du processus de production des animaux terrestres, principalement pour améliorer l'efficacité économique, le contrôle des maladies, la sécurité et la qualité des aliments. Peu de données collectées dans les exploitations ou lors de la transformation ultérieure (par exemple, dans les

abattoirs ou les laiteries) sont utilisées pour surveiller l'état de bien-être des animaux et les différents niveaux de bien-être. Cela peut se faire en combinant diverses sources de données déjà collectées et une récolte de données plus intensive grâce à des systèmes automatiques ou à un échantillonnage de routine. Actuellement, même lorsque les données sont utilisées à des fins de bien-être animal, elles ne sont souvent exploitées qu'au niveau de chaque élevage ou pour quelques éleveurs seulement. Le développement d'algorithmes permettant d'interpréter les différents types de données collectées pourrait accroître leur valeur en termes de bien-être animal. Cela serait bénéfique à la fois au niveau de l'exploitation et dans des contextes plus larges, par exemple entre groupes d'éleveurs ou aux niveaux régional, national ou européen.

Les propositions doivent porter sur tous les domaines de recherche suivants dans le domaine de l'élevage terrestre :

- Identification des données et des indicateurs appropriés qui permettent d'évaluer le bien-être des animaux dans les exploitations, pendant le transport et au moment de l'abattage/la mise à mort ;
- Développement de méthodes innovantes de collecte automatique de données relatives au bien-être et aux techniques d'élevage durable associées ;
- Standardisation de la collecte de données pour une population d'opérateurs le long de la chaîne d'approvisionnement ;
- Développement d'algorithmes intégrant des données hétérogènes provenant d'une population d'opérateurs afin d'évaluer le niveau de bien-être animal au sein de la population concernée ;
- Développement de meilleures pratiques associées à des améliorations statistiquement significatives du bien-être animal (c'est-à-dire associées à des indicateurs améliorés au niveau de la population) ;
- Évaluation des impacts environnementaux et socio-économiques des meilleures pratiques en matière de bien-être animal, y compris les possibilités de commercialisation ;
- Développement d'outils de suivi et de modèles intelligents pour améliorer la portée de la collecte de données tant sur le plan quantitatif (taille de la population) que qualitatif (qualité des données collectées et impacts mesurés) ; et
- Développement de méthodes innovantes pour estimer l'impact des conditions préjudiciables passées sur le bien-être.

Le choix de la population d'éleveurs doit tenir compte de leur pertinence économique et sociale pour la politique et le cadre réglementaire de l'UE, ainsi que des problèmes potentiels de bien-être animal (à traiter à la fois quantitativement et qualitativement). Le choix des données étudiées doit tenir compte de leur complémentarité, de leur fréquence et de leur facilité de collecte (automatisation ou échantillonnage de routine). Il doit également tenir compte des différentes dimensions du bien-être animal (alimentation et abreuvement, confort, santé, comportement, etc.) Les propositions doivent mettre en œuvre l'"approche multi-acteurs" et garantir une participation adéquate du secteur agricole, de la profession vétérinaire, des services de conseil agricole et des autres acteurs concernés tout au long de la chaîne alimentaire.

Extrait en anglais (original) : Expected Outcome:

In line with the farm to fork strategy, for a transition to fair, healthy and resilient livestock production systems, including the improvement of animal welfare and reduction of anti-microbial usage, a successful proposal will support research and innovation (R&I) to help policy makers and other actors (e.g. economic operators) monitor and improve animal welfare in intensive and extensive systems, thus contributing to sustainable agriculture.

The project results are expected to contribute to all of the following outcomes:

- Improved capacity to evaluate and monitor the state of animal welfare in a region/country or in relation to a group of operators;
- Enhanced capacity to further improve animal welfare by business operators or decision makers, through provision of best practices and innovative tools and
- Enhanced capacity to integrate the environmental and socio-economic impact of proposed practices and innovations.

Scope:

Farming and food production data are collected at different stages of the production process of terrestrial livestock, mostly to improve economic efficiency, disease control, food safety and quality. Few data collected on farms or during subsequent processing (e.g. in slaughterhouses or dairies) are used to monitor the welfare state of the animals and the different levels of welfare. This can be done through a combination of diverse sources of data already collected and more intensive collection through automatic systems, or routine sampling. At present, even where data are used for animal welfare purposes, they are often exploited only at individual farm level or for just a few operators. The development of algorithms to interpret the various types of data that are collected could increase their value in relation to animal welfare. This would be beneficial both at farm level and in broader contexts, e.g. among groups of operators, or at regional, national, or EU levels.

Proposals should address all of the following areas of research in terrestrial livestock:

- Identification of the data and appropriate indicators that enable assessment of animal welfare on farms, during transport and at the time of slaughtering/killing;
- Development of innovative ways of automatically collecting data pertaining to welfare and related sustainable farming techniques;
- Standardisation of data collection for a population of operators along the supply chain;
- Development of algorithms integrating heterogeneous data from a population of operators in order to evaluate the level of animal welfare within the population concerned;
- Development of best practices associated with statistically meaningful improvements in animal welfare (i.e. associated with improved indicators at population level);
- Evaluation of the environmental and socio-economic impacts of best practices for animal welfare, including marketability;
- Development of monitoring tools and smart models to improve the scope of the data collection both quantitatively (population size) and qualitatively (quality of data collected and impacts measured); and
- Development of innovative ways to estimate the impact of past detrimental conditions on welfare.

The choice of the population of operators should take into account their economic and social relevance for the EU policy and regulatory framework, and potential animal welfare issues (to be addressed both quantitatively and qualitatively). The choice of data studied should take into account complementarity, frequency and ease of collection (automation or routine sampling). It should also take account of the various dimensions of animal welfare (feed and water, comfort, health, behaviour, etc.). Proposals must implement the 'multi-actor approach' and ensure adequate involvement of the farming sector, the veterinary profession, agricultural advisory services and other relevant actors along the food chain.

[Lien vers le site de l'appel à projet](#)

Logement – dont enrichissement

10/07/2021 : Invited review: The welfare of dairy cattle housed in tiestalls compared to less-restrictive housing types: A systematic review

Type de document : Revue scientifique publiée dans le [Journal of Dairy Science](#)

Auteurs : Annabelle Beaver, Daniel M. Weary, Marina A.G. von Keyserlingk

Résumé en français (traduction) : **Revue sur invitation : Bien-être des vaches laitières logées en stalles par rapport à des types de logement moins restrictifs : Une étude systématique**

Dans le monde entier, de nombreux bovins laitiers sont logés dans des stalles, ce qui signifie qu'ils sont attachés par le cou à des stalles individuelles. Dans certaines exploitations, les vaches attachées ont un accès saisonnier au pâturage, mais leurs mouvements sont autrement limités par rapport aux vaches logées dans des étables à stabulation libre. L'objectif de cette revue systématique est de résumer la littérature scientifique relative au bien-être des vaches laitières attachées par comparaison avec des systèmes de logement moins restrictifs. Les articles identifiés dans PubMed et le Web of Science ont fait l'objet d'un processus de sélection en 5 phases, ce qui a permis de retenir 102 articles. Ces articles traitaient des mesures du bien-être liées à l'état affectif, au comportement naturel et à la santé (cette dernière catégorie étant subdivisée en troubles des sabots et des pattes, boiterie, mammite, maladie de transition et autres maladies ou conditions). La santé a été le sujet le plus étudié (abordé dans 86 % des articles) ; seuls 19 % et 14 % des études ont abordé le comportement naturel et l'état affectif, respectivement. Notre étude met en évidence des avantages différents en termes de santé entre les bovins attachés et non attachés. Par exemple, les bovins attachés connaissent une prévalence réduite de la maladie de la ligne blanche et de la dermatite digitale, tandis que les bovins en liberté présentent moins de lésions et de blessures aux pattes. La prévalence des mammites, des maladies de transition et d'autres affections ne diffère pas de façon uniforme selon le type de logement. Nous avons constaté que l'expression de certains comportements naturels, en particulier ceux associés au fait de se coucher (par exemple, le temps passé à genoux, les intentions non réalisées de se coucher), était altérée chez les bovins attachés. Les articles traitant de l'état affectif ont trouvé des avantages à la stabulation libre, mais ces études se sont concentrées presque exclusivement sur (1) les mesures physiologiques et (2) le confort des vaches, un concept qui manque d'une définition opérationnelle cohérente entre les études. Nous recommandons que les recherches futures sur l'état affectif du bétail attaché aillent au-delà de ces explorations et utilisent des méthodologies plus sophistiquées.

Résumé en anglais (original) : Many dairy cattle worldwide are housed in tiestalls, meaning that they are tethered by the neck to individual stalls. On some farms, tied cattle are permitted seasonal access to pasture, but otherwise their movements are restricted compared with cows housed in freestall barns or other loose housing systems. The aim of this systematic review is to summarize the scientific literature pertaining the welfare of tied dairy cattle through comparison with less-restrictive housing systems. Articles identified by PubMed and Web of Science underwent a 5-phase screening process, resulting in the inclusion of 102 papers. These papers addressed measures of welfare related to affective state, natural behavior, and health (with the lattermost category

subdivided into hoof and leg disorders, lameness, mastitis, transition disease, and other diseases or conditions). Health was the most researched topic (discussed in 86% of articles); only 19% and 14% of studies addressed natural behavior and affective state, respectively. Our review highlights different health benefits for tethered and loose cattle. For example, tied cattle experience reduced prevalence of white line disease and digital dermatitis, whereas loose cattle experience fewer leg lesions and injuries. The prevalence of mastitis, transition diseases, and other conditions did not differ consistently across housing types. We found that the expression of certain natural behaviors, particularly those associated with lying down (e.g., time spent kneeling, unfulfilled intentions to lie down), were impaired in tiestalls. Articles addressing affective state found benefits to loose housing, but these studies focused almost exclusively on (1) physiological measurements and (2) cow comfort, a concept that lacks a consistent operational definition across studies. We call for future research into the affective state of tied cattle that extends beyond these explorations and employs more sophisticated methodologies.

11/06/2021 : FVE Position paper on moving towards more animal welfare friendly systems for laying hens

Type de document : Avis de la [Fédération des Vétérinaires d'Europe](#) (FVE)

Auteur : FVE

Résumé en français (traduction) : **Avis de la FVE sur l'évolution vers des systèmes plus respectueux du bien-être animal pour les poules pondeuses**

Les cages enrichies font l'objet d'une attention croissante car elles limitent la capacité des poules pondeuses à réaliser des comportements inhérents et à profiter ainsi d'expériences positives et d'une bonne vie. Certains pays et plusieurs détaillants ont déjà pris des engagements en faveur des systèmes sans cages. La profession vétérinaire doit prendre l'initiative de la transition des cages enrichies vers des systèmes alternatifs en fournissant des conseils pour améliorer le bien-être des poules pondeuses dans les systèmes alternatifs actuels et en contribuant au développement de meilleures alternatives. La transition doit être progressive, avec une période de transition raisonnable (mais pas excessive). Il convient de veiller à ce que les systèmes nouvellement conseillés soient à l'épreuve du temps en répondant aux besoins physiques, mentaux et comportementaux des animaux, en garantissant la sécurité alimentaire, en ayant une faible dépendance vis-à-vis des médicaments vétérinaires et en étant viables d'un point de vue socio-économique et environnemental.

Résumé en anglais (original) : Enriched cages are receiving increasing scrutiny as they restrict the ability of laying hens to perform inherent behaviours and thereby enjoy positive experiences and a Good Life. Some countries and several retailers have already made cage-free commitments. The veterinary profession should provide leadership in the transition from enriched cages to alternative systems by providing guidance on improving the welfare of laying hens in current alternative systems and by contributing to the development of better alternatives. The transition should be gradual with a reasonable (but not excessive) transition period. Care should be taken that the newly advised systems are future proof in terms of meeting the animals' physical, mental and behavioural needs, ensure food safety, have low dependency on veterinary medicines and are viable from a socio-economic and environmental perspective.

Avis ayant fait l'objet d'un article dans la Dépêche vétérinaire le 30 juin 2021 : [Poules pondeuses : la FVE demande d'améliorer les systèmes de production](#)

Prise en charge de la douleur

[18/07/2021 : La France veut interdire le broyage et le gazage des poussins mâles en 2022](#)

Type de document : Article publié dans [Le Monde](#)

Auteur : Le Monde

Extrait : Dans une interview au Parisien, le ministre de l'agriculture, Julien Denormandie, a annoncé l'interdiction prochaine de ces pratiques décriées dans l'élevage. En janvier 2020, son prédécesseur au ministère, Didier Guillaume, s'était déjà engagé à interdire d'ici à la fin de 2021 ces massacres animaux.

Actuellement, 50 millions de poussins mâles sont broyés ou gazés chaque année en France dans les élevages de poules pondeuses car il n'est pas rentable de les nourrir. Contrairement aux femelles, les mâles ne peuvent pas pondre d'œufs et leur croissance est trop lente pour la viande ; ils sont tués systématiquement.

Le broyage des poussins mâles après leur éclosion est déjà interdit depuis le 1er janvier 2020 en Suisse, un pays qui autorise néanmoins l'élimination des poussins avec du gaz CO2. De son côté, l'Allemagne a voté en mai une loi interdisant le broyage des poussins mâles à partir du 1er janvier 2022.

Spectrophotométrie

« Le Conseil d'Etat sera saisi à la fin de l'été d'un projet de décret, qui imposera qu'au 1er janvier 2022 tous les couvoirs de poules devront avoir installé ou avoir commandé des machines permettant de détecter le sexe des poussins en incubation dans l'œuf, avant éclosion, assure au Parisien le ministre. Le texte précisera également que ces appareils devront obligatoirement être installés et mis en service dans le courant de l'année. »

Grâce à cette technique du sexage dans l'œuf – la spectrophotométrie – les professionnels pourront distinguer à travers la coquille la couleur des premières plumes des embryons mâles, différente de celle des embryons femelles, et détruire les œufs mâles avant leur éclosion.

Pour accompagner les professionnels dans un investissement de « plusieurs millions d'euros », « l'Etat accordera 10 millions d'euros sous forme de subventions, dans la limite de 40 % du montant de chaque investissement », dans le cadre du plan France Relance. Pour le consommateur, « le surcoût » est « estimé à 1 centime d'euro » sur le prix d'une boîte de six œufs, dit le ministre, qui entend promouvoir la fin du broyage des poussins mâles lundi lors d'un conseil des ministres de l'agriculture européens.

[12/07/2021 : Castration des porcelets : Julien Denormandie espère trois options d'anesthésie locale d'ici 2022](#)

Type de document : Article publié dans [la Dépêche vétérinaire](#)

Auteur : P-L H

Extrait : En vue de l'interdiction de la castration à vif des porcelets au 1er janvier 2022, le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie a annoncé, lors de l'assemblée générale de l'interprofession porcine, le 6 juillet, qu'il avait pour objectif qu'au moins trois protocoles d'anesthésie locale soient rendus disponibles aux éleveurs à cette échéance.

En effet, trois produits anesthésiques (et leurs protocoles d'application respectifs) intéressent la filière, qui ont été présentés lors de l'assemblée générale : la procaïne, qui est actuellement disponible mais jugée insuffisamment efficace par certains vétérinaires ; le tri-solfen, qui ne dispose pas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en Europe ; et la lidocaïne, dont l'AMM ne concerne pas le porc.

Protocoles déjà mobilisables

« Deux des trois protocoles présentés ce matin sont d'ores et déjà mobilisables », a annoncé Julien Denormandie. « Le travail se poursuit avec l'interprofession et l'Agence nationale du médicament vétérinaire sur le troisième protocole, qui concerne une molécule non autorisée pour qu'il puisse être mis en place d'ici janvier 2022 ».

Par ailleurs, l'assemblée générale n'a pas apporté de nouvel arbitrage professionnel sur ce dossier de la castration ; par exemple, la question de la prise en charge du surcoût de la détection des carcasses odorantes - dont le Centre de rééducation professionnelle de Bretagne propose qu'elle soit réalisée par Uniporc - n'a pas encore été réglée.

01/07/2021 : Too early to stop tail docking entirely in the Netherlands, says study

Type de document : Article publié dans [Pig333](#)

Auteur : Pig333

Extrait en français (traduction) : **Selon une étude, il est trop tôt pour mettre fin à la caudectomie aux Pays-Bas**

Une étude menée par Wageningen Livestock Research et l'Université d'Utrecht conclut qu'il est trop tôt pour mettre fin à la caudectomie aux Pays-Bas. [...]

La complexité du sujet entraîne une augmentation des coûts que l'éleveur ne peut supporter sans aide financière supplémentaire. Une formation à l'observation du risque de comportement de morsure de la queue contribuera au succès de la pratique. Une détection immédiate et une action tout aussi immédiate permettent de prévenir les cas de morsure de la queue.

L'étude décrit alors les étapes suivantes. Après cette période d'acquisition d'expérience, tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement doivent être impliqués : les éleveurs de porcs, les agriculteurs, les abattoirs, les détaillants et le gouvernement.

- Améliorer les aspects liés au bien-être des porcs, en acquérant davantage de connaissances sur les comportements et les mesures à prendre.
- Éduquer, former spécifiquement à la reconnaissance des risques et l'intervention précoce.
- Accorder une compensation financière en raison de l'augmentation des coûts nécessaires et pour soutenir toute réduction de la production. Fonds pour la rénovation des bâtiments d'élevage ou la construction de nouveaux bâtiments spécifiquement destinés au bien-être.

Extrait en anglais (original) : A study from Wageningen Livestock Research and Utrecht University concludes it is too early to stop tail docking entirely in The Netherlands. [...]

The complexity of the topic leads to increased costs which the farmer cannot bear without additional financial help. Training in observing the risk of tail biting behavior will help in the success of the practice. Immediate recognition and equally immediate action helps prevent tail biting cases.

The study then outlines the next steps. After this period of gaining experience, all actors in the supply chain need to be involved: pig farmers, farmers, slaughterhouses, retailers and the government.

- Improve the welfare aspects of pigs, acquiring more knowledge about behaviors and actions to be taken.

- Education, specific training for risk recognition and early intervention

- Financial compensation due to increased costs required and to support any reduced production.

Funds for barn renovation or new construction specifically for welfare.

[30/06/2021 : Piglet castration with isoflurane inhalation anaesthesia in Germany](#)

Type de document : Article publié dans [Pig333](#)

Auteur : Pig333

Extrait en français (traduction) : **L'anesthésie pendant la castration est obligatoire en Allemagne. Comment est-elle mise en œuvre ?**

La nouvelle réglementation permet aux éleveurs d'administrer une anesthésie générale aux porcelets par inhalation d'isoflurane. C'est ainsi que l'industrie porcine allemande s'adapte jusqu'à présent.

Depuis le 1er janvier 2021, la castration des porcelets en Allemagne n'est autorisée que sous anesthésie générale (et non pas sous anesthésie locale, ni avec simple atténuation de la douleur).

La nouvelle réglementation autorise les éleveurs et autres personnes compétentes à administrer une anesthésie générale par inhalation d'isoflurane.

Cette nouvelle situation nous rend curieux de savoir comment cette méthodologie est mise en œuvre dans le deuxième plus grand pays producteur de porcs de l'Union européenne. C'est pourquoi nous avons contacté Sven Häuser, chef de division de l'élevage et des opérations à la ferme au centre de compétence pour l'agriculture de la DLG et directeur du club des producteurs de porcs européens, pour en savoir plus sur la mise en œuvre du système.

Selon M. Häuser, avant la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, on estime que 5 % des porcelets mâles étaient entiers, que 5 % étaient immunocastrés et que 90 % étaient castrés.

Désormais, les producteurs de porcelets en Allemagne doivent choisir l'une des options suivantes :

- Elevage de verrats entiers

- Elevage de verrats immunocastrés

- Castration à l'aide de méthodes d'anesthésie générale :

* Injection de kétamine/azapérone administrée par le vétérinaire

* Anesthésie par inhalation d'isoflurane administrée par des éleveurs ou du personnel qualifiés.

La méthode doit répondre aux exigences de la demande. Dans le sud de l'Allemagne, un grand nombre de porcs sont vendus directement aux bouchers qui transforment la viande de porc avec un besoin particulier de graisse intramusculaire et sans odeur de verrat. Ces élevages de finition préfèrent castrer les porcelets.

En Allemagne, il existe un "marché de qualité" qui représente 10 % du marché et dispose de programmes de labellisation, motivés par des facteurs tels que le bien-être animal, et qui utilisait

déjà le procédé de castration sous anesthésie. L'autre "marché global" représente les 90% restants. Le poids d'abattage moyen des porcs en Allemagne est d'environ 96 kg. Ce poids dépend davantage de la situation générale du marché pour le niveau des prix.

En ce qui concerne l'utilisation de l'anesthésie à l'isoflurane, on estime que 45 % de tous les porcelets mâles sont castrés sous isoflurane actuellement en Allemagne. Le fait que la nouvelle réglementation autorise les éleveurs à administrer eux-mêmes l'anesthésie a augmenté son utilisation. Mais cette augmentation est également due au soutien financier du ministère de l'agriculture pour les coûts d'acquisition des appareils d'anesthésie.

Extrait en anglais (original) : New regulations allow farmers to administer general anaesthesia to piglets via inhalation of isoflurane. This is how the German swine industry is adapting so far.

As of January 1, 2021, castration of piglets in Germany is only allowed under general anaesthesia (not local anaesthesia, not pain mitigation). The new regulations allow farmers and other knowledgeable persons to administer general anaesthesia via inhalation of isoflurane.

This new situation makes us curious to know how this methodology is being implemented in the second largest pig producing country in the European Union. That is why we contacted Sven Häuser, Division Manager of Livestock Farming & On-farm Operations at DLG Competence Center for Agriculture and Manager of the European Pig Producers Club, to learn more about the implementation of the system.

According to Häuser, before the new regulations were implemented, an estimated 5% of male piglets were intact, 5% of male piglets were immunocastrated, and 90% of male piglets were castrated.

Now piglet producers in Germany must choose one of the following options:

- Finishing of intact boars
- Finishing of immunocastrated boars
- General anaesthesia methods:

- * Ketamine/azaperone injection administered by the veterinarian

- * Isoflurane inhalation anaesthesia administered by trained farmers or personnel

The method has to fulfill the requirements of the demand. A large number of pigs in Southern Germany are sold directly to butchers that are processing pork with a special need for intramuscular fat and without any boar taint. Such finishing farms prefer castrating piglets.

In Germany there is a "quality market" which makes up 10% of the market and has label programmes, driven by factors such as animal welfare, and was already using the system of castration under anaesthesia. The other "global market" makes up the remaining 90%. The average slaughter weight of hogs in Germany is about 96 kg. The weight depends more on the general market situation relating to price level.

In regards to the use of isoflurane anaesthesia, it is estimated that 45% of all male piglets are castrated under isoflurane currently in Germany. The fact that the new regulations allow the farmers to administer the anaesthesia themselves has increased its use. But the increase is also a result of the financial support by the Agricultural Ministry for the acquisition costs for the anaesthesia machines.

[18/06/2021: Objective Assessment of Chronic Pain in Horses Using the Horse Chronic Pain Scale \(HCPS\): A Scale-Construction Study](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Johannes P. A. M. van Loon, Lucia Macri

Résumé en français (traduction) : **Évaluation objective de la douleur chronique chez le cheval à l'aide de l'échelle de douleur chronique du cheval (HCPS) : Une étude de construction d'échelle**

L'évaluation objective de la douleur chronique est de la plus haute importance pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des chevaux. L'absence de maladie et de douleur est l'une des "cinq libertés" nécessaires au bien-être animal. L'objectif de cette étude était de développer une échelle de douleur pour l'évaluation de la douleur chronique chez les chevaux (Horse Chronic Pain Scale ; HCPS), basée sur le comportement et les expressions faciales. L'échelle a été utilisée pour évaluer 53 chevaux (26 chevaux diagnostiqués avec des conditions douloureuses chroniques par le biais d'un examen clinique et de procédures de diagnostic supplémentaires (comprenant de l'ostéoarthrite, des fourbures chroniques, des problèmes chroniques du dos et du cou, des troubles dentaires chroniques) et 27 animaux témoins sains). Les animaux ont été évalués une fois par jour pendant trois jours consécutifs par deux observateurs qui ne connaissaient pas l'état des animaux et n'étaient pas au courant des protocoles de traitement analgésique. L'HCPS comprend deux parties, l'échelle composite de douleur chronique du cheval (HCP CPS, avec des paramètres comportementaux) et l'EQUUS-FAP (Equine Utrecht University Scale for Facial Assessment of Pain). L'HCP CPS a révélé une bonne fiabilité inter-observateur (coefficient de corrélation intraclass (ICC) = 0,84, $p \leq 0,001$), tandis que la composante EQUUS-FAP (avec des paramètres basés sur l'expression faciale) avait une mauvaise fiabilité inter-observateur (ICC = 0,45, $p \leq 0,05$). La fiabilité inter-observateur de l'HCPS combinée était bonne (ICC = 0,78, $p \leq 0,001$). L'HCPS a révélé des différences significatives entre les chevaux souffrant de douleurs chroniques et les chevaux témoins pendant 2 jours sur 3 ($p \leq 0,05$). En conclusion, nous avons testé une échelle de douleur composite pour l'évaluation de la douleur chronique chez les chevaux, basée sur des paramètres comportementaux et d'expression faciale. D'autres études sont nécessaires pour valider cette échelle de douleur avant de pouvoir l'utiliser en pratique.

Résumé en anglais (original) : The objective assessment of chronic pain is of utmost importance for improving welfare and quality of life in horses. Freedom from disease and pain is one of the 'five freedoms' that are necessary for animal welfare. The aim of this study was to develop a pain scale for the assessment of chronic pain in horses (Horse Chronic Pain Scale; HCPS), which is based on behavioural and facial expressions. The scale was used to assess 53 horses (26 horses diagnosed with chronic painful conditions by means of clinical examination and additional diagnostic procedures (consisting of osteoarthritis, chronic laminitis, chronic back and neck problems, chronic dental disorders) and 27 healthy control animals). Animals were assessed once daily for three consecutive days by two observers that were blinded to the condition of the animals and were unaware of any analgesic treatment regimens. The HCPS consists of two parts, the Horse Chronic Pain Composite Pain Scale (HCP CPS, with behavioural parameters) and the EQUUS-FAP (Equine Utrecht University Scale for Facial Assessment of Pain). The HCP CPS had good inter-observer reliability (intraclass correlation coefficient (ICC) = 0.84, $p \leq 0.001$), while the EQUUS-FAP component (with facial expression-based parameters) had poor inter-observer reliability (ICC = 0.45, $p \leq 0.05$). The inter-observer reliability of the combined HCPS was good (ICC = 0.78, $p \leq 0.001$). The HCPS revealed significant differences between horses with chronic painful conditions and

control horses on 2 out of 3 days (p < 0.05). In conclusion, we tested a composite pain scale for the assessment of chronic pain in horses based on behavioural and facial expression-based parameters. Further studies are needed to validate this pain scale before it can be used in practice.

Réglementation

[15/07/2021 : Avis de validation d'un Guide de bonnes pratiques visant à assurer le bien-être des équidés](#)

Type de document : Avis publié au [Journal officiel de la République française](#)

Auteur : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Extrait : Vu l'avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail en date du 19 janvier 2021 relatif à l'évaluation d'un projet de guide de bonnes pratiques visant à assurer le bien-être des équidés ».

Le guide pour l'application des engagements de la charte pour le bien-être équin visant à assurer le bien-être des équidés et élaboré conjointement par la Fédération nationale du Cheval (FNC), l'Association vétérinaire équine française (AVEF), la Fédération française d'équitation (FFE), France Galop, le Trot, le Groupement hippique national (GHN), l'Institut de l'élevage (IDELE), Interbev, l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), la Fédération des éleveurs du galop (FEG), le CNRS, l'Université de Rennes, la Société hippique française (SHF), la Société française des équidés de travail (SFET), le RESPE, est validé par le ministre chargé de l'agriculture dans sa version numéro 2.0 du mois de juillet 2021, sur la base du contexte réglementaire et des connaissances scientifiques en vigueur.

Il est désormais de la responsabilité des professionnels de tenir ce guide à jour, au regard des recommandations qui leur ont été faites par ailleurs et des avancées scientifiques, en vue d'une prise en compte croissante du bien-être animal.

[Lien vers le guide](#)

[08/07/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002445/2021 : Protection of animals during transport](#)

Type de document : Réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Question : Mikuláš Peksa (Verts/ALE). Réponse : Ms Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (traduction) : En 2015, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a statué dans l'affaire C-424/13 concernant le règlement (CE) n° 1/2005 - Protection des animaux en cours de transport - Voyage de longue durée entre États membres et entre États membres et pays tiers - Article 14, paragraphe 1 - Contrôle à effectuer en rapport avec le carnet de route par l'autorité compétente du lieu de départ avant les voyages de longue durée - Applicabilité de cette disposition en ce qui concerne les étapes du voyage ayant lieu en dehors du territoire de l'Union européenne - Applicabilité des normes fixées par ce règlement à cette partie du voyage.

Il ressort de l'arrêt que les États membres et les transporteurs sont responsables du respect des dispositions du règlement 1/2005 jusqu'à la fin du voyage des animaux et également à la destination

dans un pays tiers. En particulier, les autorités publiques devraient exiger que le carnet de route soit rempli de manière réaliste afin de garantir le respect des dispositions du règlement pour l'ensemble du voyage. Dans le cas contraire, l'autorité publique ne devrait pas délivrer de permis de transport. Quelle autorité est responsable de la mise en œuvre de la jurisprudence C-424/13 de la CJUE ? La Commission ou les ministères compétents des États membres ?

Réponse en français (traduction) : Les États membres sont les premiers responsables de la mise en œuvre de la législation communautaire sur le bien-être des animaux. La compétence de la Commission consiste à contrôler la mise en œuvre du droit communautaire par les États membres et à veiller à ce que les législations et pratiques nationales soient conformes au droit communautaire. L'arrêt de la Cour de justice de l'UE dans l'affaire C-424/13 - Zuchtvieh-Export répond à une demande de décision préjudicielle du Bayerischer Verwaltungsgerichtshof (Allemagne) et fournit une interprétation dans un contexte particulier qui peut s'appliquer dans d'autres circonstances. Depuis la publication de l'arrêt de la Cour en avril 2015, les termes et les conséquences de l'arrêt ont été largement diffusés et discutés parmi les autorités compétentes des États membres. Le contrôle du carnet de route reste de la seule compétence des autorités compétentes de l'État membre de départ, comme le prévoit l'article 14 du règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil relatif à la protection des animaux en cours de transport.

[07/07/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002442/2021 : Encadrer la vente des nouveaux animaux de compagnie](#)

Type de document : Réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Question : Annika Bruna (ID), Aurélia Beigneux (ID), Elżbieta Kruk (ECR), André Rougé (ID), Rosanna Conte (ID). Réponse : M. Sinkevičius au nom de la Commission européenne

Question en français (original) : Les nouveaux animaux de compagnie (NAC), majoritairement des reptiles, des oiseaux exotiques, des rongeurs, mais aussi d'autres espèces, sont capturés dans leur habitat naturel, au mépris de la biodiversité: c'est le cas par exemple du gecko de Sakalava (Madagascar), du python vert juvénile (Indonésie) ou encore du perroquet gris (Gabon).

Ces NAC font l'objet d'une double maltraitance:

Pendant leur transport vers l'Europe. Certains volatiles sont parfois drogués et transportés dans des bagages à main afin de les passer en fraude dans les aéroports. Pour un oiseau arrivé vivant, ce sont cinq qui meurent au cours du processus.

Pendant leur captivité. Ces animaux ne peuvent pas vivre en captivité, à moins de disposer des installations appropriées, d'une connaissance approfondie des espèces et de temps pour interagir avec eux. À défaut, ils dépérissent — 75 % des reptiles meurent dès leur première année chez un particulier — ou sont abandonnés dans la nature, au risque de devenir des espèces invasives, comme c'est le cas de la tortue de Floride ou de la perruche à collier.

La Commission est-elle disposée à mettre au point, avec les États membres, une liste restreinte et limitative des espèces sauvages autorisées comme animaux de compagnie?

Réponse en français (original) : Les importations dans l'UE d'animaux capturés à l'état sauvage et protégés en vertu de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), telles que le perroquet gris africain ou le python vert

juvénile, font l'objet d'un suivi attentif et ne sont autorisées que si toutes les conditions fixées dans le règlement de l'UE sur le commerce des espèces sauvages, qui met en œuvre la CITES dans l'UE, sont respectées. De plus, si le transport aérien n'est pas effectué conformément aux normes adoptées par l'Association internationale du transport aérien (IATA), toute autorisation CITES perd automatiquement sa validité, ce qui peut entraîner la confiscation des animaux en question.

Les autorités des États membres sont chargées de veiller à l'application des règlements susmentionnés, tant aux frontières de l'UE que sur le plan interne, et disposent des moyens nécessaires pour réagir en cas d'infraction. La lutte contre ce type de commerce illégal demeure une priorité pour l'UE, comme en témoignent le plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages, ainsi que la stratégie de l'UE visant à lutter contre la criminalité organisée, adoptée récemment.

Comme indiqué dans les réponses précédentes (voir notamment P-002424/2020) à des questions similaires, le passage à une liste positive d'espèces animales autorisées pour le commerce international — que ces espèces soient utilisées comme animaux de compagnie ou non — constituerait un changement systémique, tant dans le droit de l'UE que dans le droit international (CITES). Si certains États membres ont déjà adopté de telles listes, la Commission n'envisage pas actuellement de présenter une proposition en ce sens.

06/07/2021 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°38595 : Aides aux associations accueillant un animal errant ou en état de divagation

Type de document : Réponse écrite publiée dans le [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Question : Corinne Vignon (La République en Marche - Haute-Garonne). Réponse : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Question : Mme Corinne Vignon attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur une des mesures de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale. Elle précise notamment que seuls les refuges pourront recueillir les chiens et chats errants ou en état de divagation. Dans la pratique, les associations et leurs équipes salariées ou bénévoles sont très largement sollicitées. Leur travail indispensable contribue à ce que les animaux soient soignés, nourris et proposés à l'adoption. Ces structures participent également aux campagnes de stérilisation. En conséquence, elle souhaite savoir si le Gouvernement prévoit des aides financières spécifiques pour les associations n'ayant pas de refuge mais justifiant d'un dispositif de familles d'accueil.

Réponse : Les carnivores domestiques laissés à l'état de divagation peuvent représenter, en cas de morsure, un risque pour la sécurité publique. En outre, ces animaux peuvent représenter un risque de santé publique au regard de maladies comme la rage dans la mesure où la traçabilité de l'animal n'est pas toujours assurée. Pour ces raisons, le code rural et de la pêche maritime (CRPM) confie la responsabilité des animaux errants aux maires qui doivent faire procéder à leur capture. À cette fin, les maires peuvent recourir aux services d'une association de protection animale et ces animaux doivent être conduits en fourrière. L'animal fait alors l'objet d'une surveillance sanitaire, exercée par le vétérinaire sanitaire de l'établissement. L'article L. 211-25 du CRPM prévoit qu'à l'issue d'un délai de garde de huit jours, si l'animal n'a pas été restitué à son propriétaire, il est considéré comme

abandonné et peut alors, après avis vétérinaire être cédé à une association de protection animale disposant d'un refuge qui seule peut faire procéder à son adoption. Les refuges sont soumis au respect d'une réglementation stricte qui vise à garantir la santé et le bien-être des animaux accueillis. Cela implique entre autres la mise en place d'installations et de fonctionnement conformes, la formation du personnel ou encore les visites d'un vétérinaire sanitaire. Les refuges font, dans ce cadre, l'objet de contrôles par les services départementaux chargés de la protection des populations. Le cadre légal actuel ne reconnaît ainsi pas l'action des associations de protection animale qui recueillent des animaux en divagation sans disposer d'un refuge. La proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale, adoptée à l'assemblée nationale, prévoit en son article 3 bis cette reconnaissance en leur imposant des règles de fonctionnement non pas identiques à celles d'un refuge, mais similaires dans leur effet. L'enjeu de la proposition de loi est donc bien de rendre les actions de ces associations plus lisibles tout en garantissant un suivi sanitaire des animaux et des conditions de détention compatibles avec leur bien-être. Une meilleure connaissance de l'activité de ces associations serait, en outre, à l'avenir, un avantage pour intégrer celles-ci à un dispositif d'aides publiques. Dans le cadre du plan France Relance visant à soutenir les associations prenant en charge les animaux abandonnés, une enveloppe de 14 millions d'euros a été partagée entre les associations disposant d'un refuge et celles procédant, sous la responsabilité des maires, à la stérilisation puis à la remise en liberté des chats et chiens errants.

06/07/2021 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°38743 : Conséquences des accords du Brexit sur le transport des animaux de compagnie

Type de document : Réponse écrite publiée dans le [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Question : Vincent Descoeur (Les Républicains - Cantal). Réponse : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Question : M. Vincent Descoeur appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation des ressortissants britanniques, propriétaires d'animaux de compagnie, qui résident en France une grande partie de l'année. Les citoyens britanniques qui souhaitent voyager en France avec leur animal de compagnie devaient jusqu'à présent se munir d'un passeport européen pour animaux de compagnie. Or, en raison des accords du Brexit, depuis le 1er janvier 2021, le transport de carnivores domestiques de compagnie (chiens, chats, furets) nécessite des formalités et des contrôles supplémentaires. Les propriétaires de ces animaux doivent en effet, avant chaque déplacement en France, se munir d'un certificat zoosanitaire délivré par un vétérinaire au plus tard dix jours avant la date du voyage. Le prix de ces certificats est assez élevé (environ 75 euros par animal). Aussi, pour les citoyens britanniques propriétaires d'une résidence secondaire en France et qui effectuent régulièrement des déplacements entre les deux pays, cela représente un coût substantiel. Alors que le Royaume-Uni satisfait à toutes les exigences du programme européen de voyage pour animaux de compagnie avec l'un des régimes de contrôle des animaux de compagnie les plus rigoureux d'Europe pour protéger la biosécurité, il conviendrait de maintenir l'usage des passeports pour animaux de compagnie entre le Royaume-Uni et la France afin que les propriétaires d'animaux britanniques puissent continuer de se déplacer entre la France et le

Royaume Uni avec la même facilité qu'auparavant. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement sur le sujet.

Réponse : La législation relative aux mouvements non commerciaux de carnivores domestiques en provenance de pays tiers relève de la compétence de la Commission européenne. La France, comme tous les autres États membres, applique cette réglementation harmonisée au niveau européen. Cette législation s'applique au Royaume-Uni, qui est devenu pays tiers depuis le 1er janvier 2021, de la même façon qu'à l'ensemble des pays tiers dont les conditions sanitaires sont comparables. Ces conditions sont dues à la volonté du Royaume-Uni de ne pas s'engager sur des règles dont le contenu et l'effet sont les mêmes que ceux prescrits par la réglementation européenne, à l'inverse de l'Islande, la Suisse ou la Norvège qui ont décidé d'un tel engagement, ce qui facilite les transports de ces animaux à la frontière entre ces pays et l'Union européenne.

05/07/2021 : Rapport sur la protection des animaux 2021

Type de document : Article de l'[Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires](#) (OSAV), Confédération suisse

Auteur : OSAV

Extrait : Cinq contributions au rapport sur la protection des animaux 2021 témoignent de la sensibilité accrue de la population à la protection des animaux et de la mission de l'OSAV, lequel doit continuer de s'engager pour que les animaux soient détenus conformément à leurs besoins et traités avec ménagement, y compris lors de leur mise à mort.

1. Bien-être animal : aspects à prendre en compte lors des contrôles des nouvelles mesures de détention des animaux de rente

L'étude a porté sur l'influence de l'augmentation – par la sélection – de la taille des portées sur les pertes de porcelets à la naissance ainsi que sur le placement correct des huttes (igloos) pour veaux.

2. Améliorer la protection des animaux lors de leur abattage

Sur mandat de l'OSAV, environ un abattoir sur dix en Suisse a fait l'objet d'un contrôle : aperçu des principaux résultats et des mesures en découlant.

3. Le chemin vers l'écornage sans douleur des chevreaux

Comment la recherche appliquée et la lutte contre le trafic illicite d'une drogue récréative ont conduit à la réglementation actuelle.

4. Les animaux doivent être mis à mort sans douleurs ni anxiété – une évidence ?

Le dioxyde de carbone est utilisé dans le monde entier pour étourdir et mettre à mort des animaux. L'OSAV soutient la recherche d'alternatives à cette méthode controversée.

5. animex-ch : l'OSAV encourage les bonnes pratiques de recherche

Le professeur en protection des animaux de l'Université de Berne et la vétérinaire cantonale de Zurich s'expriment sur le nouveau système informatique applicable aux expériences sur animaux.

05/07/2021 : Plan abattoirs : un nouveau plan ambitieux pour des résultats concrets

Type de document : Communiqué de presse du [Ministère de l'agriculture et de l'alimentation](#)

Auteur : Service de presse de Julien Denormandie

Extrait : Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, lance aujourd'hui un « plan abattoirs » en trois volets : renforcer les contrôles, et le cas échéant les sanctions, accompagner et investir massivement dans les abattoirs.

La France a la chance d'être dotée d'un réseau de plus de 1000 abattoirs assurant un maillage territorial et des solutions de proximité qu'il nous faut soutenir et moderniser. Il n'y a pas de viande locale sans abattoirs de proximité. Des appellations d'origine entières en dépendent. Ce « plan abattoirs » se décline en 3 volets.

1. Accompagner pour investir

Enfin, ce plan s'appuie sur le plan France Relance pour accompagner les investissements dans les abattoirs. L'objectif est de moderniser et d'améliorer les conditions de travail mais aussi de bien-être animal au sein des abattoirs. Dotée de 115 millions d'euros, cette mesure du plan France Relance a d'ores et déjà permis de sélectionner 123 projets de modernisation sur l'ensemble du territoire. Ce fort succès témoigne de la pertinence du dispositif. Parmi ces projets, à noter que 44 incluent des dispositifs de contrôle par vidéosurveillance. Il permet également de mettre en place le premier abattoir mobile de France. Les aides attribuées s'échelonnent de 3 000 euros à 2 millions d'euros, avec une moyenne de 500 000 euros.

2. Contrôler

En plus des contrôles existants, de nouveaux contrôles généralisés et coordonnés dans l'ensemble des abattoirs d'animaux de boucherie seront lancés dès septembre 2021. Ils visent à contrôler un point particulier – par exemple l'acheminement des animaux – sur l'ensemble des abattoirs simultanément et de manière inopinée, avec relevé exhaustif des éventuelles non-conformités et mise en place de mesures correctives adaptés et harmonisés. Un bilan et un suivi fin de ces mesures correctives sera assuré pour garantir leur mise en œuvre effective. Par ailleurs, une force d'inspection nationale en abattoirs, la « FINA », est créée. Six agents seront prêts à intervenir à n'importe quel moment et partout sur le territoire pour la gestion des cas les plus difficiles notamment à la demande des Préfets ou de la DGAL. Cette première force d'inspection pourra être renforcée au regard du retour d'expérience.

3. Sanctionner

Parce que les dérives de quelques-uns ne doivent jamais jeter l'opprobre sur toute une profession, le ministre adressera dès cette semaine un courrier à l'ensemble des Préfets pour rappeler les principes de protection animale en abattoir et leur demander d'agir avec fermeté lorsque la situation l'impose. Depuis juillet 2020, l'activité a été suspendue pour 6 abattoirs. Quatre ont repris une activité après des mises en conformité et deux sont toujours fermés.

Pour Julien Denormandie, « il n'y a pas de viande locale sans abattoirs de proximité. Nos filières animales dépendent de ces outils d'abattage. C'est parce que nous avons besoin de ces abattoirs, qu'il nous faut sans cesse continuer à les moderniser et être très vigilants quant à leur action. C'est pour cela que je souhaite que des mesures concrètes et durables soient prises. C'est l'objet de ce plan d'action. Nous prenons des mesures inédites en termes de renforcement des pratiques de contrôles. Nous déployons fortement 115 millions d'euros pour investir concrètement dans la modernisation de nos abattoirs. Un tel investissement, inédit par son ampleur, a d'ores et déjà permis de soutenir 123 abattoirs partout sur le territoire. C'est par de tels investissements qu'on modernise le cadre de travail mais aussi améliore le bien-être animal au sein des abattoirs. »

Communiqué ayant fait l'objet :

- d'un article dans L'Alsace le 3 juillet 2021 : [Abattoirs : le plan du gouvernement pour durcir les contrôles](#)
- d'un article dans Ouest France le 4 juillet 2021 : [Investissements, contrôles : ce que prévoit le plan du gouvernement pour les abattoirs](#)
- d'un article dans Le Monde le 4 juillet 2021 : [Maltraitance animale : vers un durcissement des contrôles dans les abattoirs](#)
- d'un communiqué de presse sur le site de l'OABA le 5 juillet 2021: [Plan abattoirs : « un nouveau plan ambitieux » qui manque d'ambition...](#)
- d'un article sur le site de sudradio le 6 juillet 2021 : [Julien Denormandie : "Il faut des abattoirs pour consommer local"](#)

01/07/2021 : Animal Welfare Groups Commend U.S. House of Representatives for Passing Critical Amendment to Ban Horse Slaughter

Type de document : Communiqué de presse de l'[Animal Welfare Institute](#) (USA)

Auteur : Animal Welfare Institute

Extrait en français (traduction) : **Les groupes de protection des animaux félicitent la Chambre des représentants des États-Unis pour l'adoption d'un amendement essentiel visant à interdire l'abattage des chevaux.**

La Chambre des représentants des États-Unis a adopté hier l'amendement Carter-Fitzpatrick à la loi INVEST in America, qui interdit l'abattage des équidés américains. [...] Cet amendement bipartisan interdirait le transport d'équidés à des fins d'abattage, mettant effectivement fin à l'abattage de chevaux américains pour la consommation humaine s'il est promulgué. [...]

Les chevaux ne sont plus abattus pour la consommation humaine aux États-Unis depuis 2007, grâce à l'opposition massive du public à cette pratique inhumaine et à une restriction fédérale du financement. Cependant, une faille dans la loi permet à des dizaines de milliers d'équidés chers à notre société d'être transportés par camion au-delà des frontières américaines chaque année pour subir un sort cruel et inutile.

Extrait en anglais (original) : The U.S. House of Representatives yesterday passed the Carter-Fitzpatrick Amendment to the INVEST in America Act, which would ban the slaughter of American equines. [...] This bipartisan amendment would ban the transport of equines for the purpose of slaughter, effectively ending the slaughter of American horses for human consumption if enacted into law. [...]

American horses have not been slaughtered for human consumption in the United States since 2007, thanks to overwhelming public opposition to this inhumane practice and a federal restriction on funding. However, a loophole in the law allows tens of thousands of our nation's beloved equines to be trucked across American borders each year to suffer a cruel and unnecessary fate.

30/06/2021 : Protection of animals during transport - Sanctions for infringements

Type de document : Briefing de l'[European Parliamentary Research Service](#)

Auteur : Beata Rojek

Résumé en français (traduction) : **Protection des animaux en cours de transport - Sanctions en cas d'infraction**

Chaque année, des millions d'animaux vivants sont transportés par route, mer, rail et air à l'intérieur, à destination ou en provenance de l'Union européenne, pour diverses raisons, telles que l'abattage, l'engraissement ou la reproduction. Afin de préserver leur bien-être durant ces voyages, l'UE a adopté le règlement 1/2005 relatif à la protection des animaux en cours de transport. Une évaluation de ce règlement a montré que, lorsqu'il était correctement mis en œuvre et appliqué, il avait un impact positif sur le bien-être des animaux. Toutefois, des faiblesses persistent dans certains domaines, en grande partie en raison d'une mise en œuvre insuffisante. À la lumière de ces conclusions, et compte tenu de sa stratégie 2012-2015 pour le bien-être des animaux, la Commission européenne a élaboré des lignes directrices pour la manipulation des animaux pendant le transport, qui seront diffusées et utilisées pour la formation du personnel de transport et des agents de contrôle. Toutefois, malgré ces mesures, ces dernières années, des infractions répétées aux règles, entraînant des accidents et de graves crises de bien-être animal, ont été mises en évidence par les organismes de contrôle européens et nationaux et par les organisations de protection des animaux. Le 19 juin 2020, le Parlement européen a créé la commission d'enquête sur la protection des animaux pendant le transport (ANIT). Les travaux de la commission ont porté sur l'examen de la manière dont les règles de l'UE sont mises en œuvre par les États membres et appliquées par la Commission européenne. Elle a organisé des auditions publiques avec la participation de parties prenantes, de représentants des autorités nationales et d'experts. Les conclusions de ces débats ont alimenté le rapport de la commission et ses recommandations au Conseil et à la Commission. Ce briefing est l'un des quatre demandés par le comité ANIT pour fournir des recherches et des analyses suite aux résultats d'un questionnaire envoyé par le comité aux États membres. Elle se concentre sur l'un des sujets étudiés par le comité, à savoir les systèmes de sanctions appliqués par les États membres en cas de violation du règlement 1/2005.

Résumé en anglais (original) : Each year, millions of live animals are transported by road, sea, rail and air within, and to or from, the European Union, for a number of reasons, such as slaughter, fattening or breeding. To protect their welfare during those journeys, the EU adopted Regulation 1/2005 on the protection of animals during transport. An evaluation of the regulation showed that, when correctly implemented and enforced, it had a positive impact on the welfare of animals. However, in some areas weaknesses still persist, largely due to insufficient implementation. In light of these conclusions, and bearing in mind its 2012-2015 animal welfare strategy, the European Commission developed guidelines for handling animals during transport, to be disseminated and used for training of transport personnel and enforcement agents. Despite these measures, however, in recent years, repeated breaches of the rules, resulting in accidents and severe animal welfare crises, have been highlighted by EU and national control bodies and by animal welfare organisations. On 19 June 2020, the European Parliament set up the Committee of Inquiry on the Protection of Animals during Transport (ANIT). The work of the committee focused on investigating how EU rules are being implemented by Member States and enforced by the European Commission. It held public hearings with the participation of stakeholders, representatives of national authorities, and experts. Insight from these debates fed into the committee's report and recommendations to Council and the Commission. This briefing is one of four requested by the ANIT committee to provide research and

analysis following the results of a questionnaire sent out by the Committee to Member States. It focuses on one of the topics investigated by the Committee, namely the systems of sanctions applied by Member States for breaches of Regulation 1/2005.

[29/06/2021 : Détenion d'équidés obligations et recommandations](#)

Type de document : Vidéo de webinaire de l'[IFCE](#) (36 min)

Auteur : Laurie Bessette

Extrait : Bien-être, voisinage, responsabilité, environnement : quelles règles et recommandations en matière de détention d'équidés ?

[25/06/2021 : Managing Animal Welfare in Food Governance in Norway and Sweden: Challenges in Implementation and Coordination](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Frida Lundmark Hedman, Frode Veggeland, Ivar Vågsholm, Charlotte Berg

Résumé en français (traduction) : **Gestion du bien-être animal dans la gouvernance alimentaire en Norvège et en Suède : Les défis de la mise en œuvre et de la coordination**

L'une des questions clés de la gouvernance alimentaire et de l'administration publique est la mise en œuvre coordonnée des politiques. Cette étude a abordé cette question en comparant systématiquement la gouvernance du bien-être animal en Norvège et en Suède, en utilisant des articles publiés, des rapports, des informations juridiques et d'autres informations publiques, combinés à des données d'enquête et d'entretien générées dans le cadre d'un projet de recherche plus vaste (ANIWEL). La gouvernance du bien-être animal comprend un certain nombre de questions pertinentes pour différents secteurs et domaines d'action, telles que les aspects éthiques, le choix des outils juridiques, les mécanismes de conformité et la réalisation d'un contrôle standard. Sur la base des défis identifiés dans la coordination du bien-être animal en Norvège et en Suède, les conditions organisationnelles préalables pertinentes pour parvenir à une conformité uniforme et cohérente ont été évaluées. Les résultats ont montré que l'organisation de la Suède pourrait nécessiter une coordination plus horizontale, étant donné que sa gestion du bien-être animal est répartie entre plusieurs unités organisationnelles (Conseil suédois de l'agriculture, Agence nationale de l'alimentation et 21 conseils régionaux d'administration de comté). En Norvège, la coordination est gérée uniquement par l'agence gouvernementale Norwegian Food Safety Authority (NFSA), qui a l'entière responsabilité de l'inspection et du contrôle de la sécurité alimentaire, de la santé animale, de la santé végétale, ainsi que du bien-être animal. Ainsi, la Norvège dispose de meilleures conditions préalables que la Suède pour parvenir à l'uniformité de l'administration du bien-être animal. Toutefois, en Norvège, les garanties de l'État de droit pourraient poser problème, la NFSA agissant de facto comme "inspecteur", "procureur" et "juge".

Résumé en anglais (original) : A key issue in food governance and public administration is achieving coordinated implementation of policies. This study addressed this issue by systematically comparing the governance of animal welfare in Norway and Sweden, using published papers, reports, and legal

and other public information, combined with survey and interview data generated in a larger research project (ANIWEL). Governing animal welfare includes a number of issues that are relevant across different sectors and policy areas, such as ethical aspects, choice of legal tools, compliance mechanisms and achieving uniform control. Based on the challenges identified in coordinating animal welfare in Norway and Sweden, relevant organisational preconditions for achieving uniform and consistent compliance were assessed. The results showed that Sweden's organisation may need more horizontal coordination, since its animal welfare management is divided between multiple organisational units (Swedish Board of Agriculture, National Food Agency and 21 regional County Administration Boards). Coordination in Norway is managed solely by the governmental agency Norwegian Food Safety Authority (NFSA), which has the full responsibility for inspection and control of food safety, animal health, plant health, as well as animal welfare. Thus, Norway has better preconditions than Sweden for achieving uniformity in animal welfare administration. However, in Norway, the safeguards for the rule of law might be an issue, due to NFSA acting as de facto "inspector", "prosecutor" and "judge".

22/06/2021 : Assemblée nationale : Réponse écrite à la question n°37327 : Cession d'animaux sur les sites généralistes

Type de document : Réponse écrite publiée dans le [Journal officiel de la République française](#)

Auteurs : Question : Hélène Zannier (La République en Marche - Moselle). Réponse : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Question : Mme Hélène Zannier interroge Mme la ministre de la transition écologique sur la cession d'animaux sur les sites généralistes de vente en ligne. Le 29 janvier 2021, la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale, adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 29 janvier 2021, prévoit, à travers son article 4 sexies, l'interdiction de cessions d'animaux sur des sites de vente en ligne par les non-professionnels. Or, depuis le 1er janvier 2016, les particuliers doivent disposer d'un numéro SIREN pour proposer à la vente un animal. Avec ce numéro, ils sont alors considérés comme « professionnels ». Pour autant, ce renforcement de la législation ne freine pas le détournement du texte, ce que prouve la veille juridique menée par la Fondation Brigitte Bardot sur le site de vente généraliste Leboncoin.fr. Le résultat révèle que, sur les 700 nouvelles annonces quotidiennes publiées, 25 % seulement sont conformes à la réglementation. Les 75 % d'annonces non conformes sont réparties dans les catégories suivantes : 47 % n'affichent pas de SIREN, 21 % sont des ventes déguisées en dons et 7 % concernent des ventes de chiens de catégories. Considérant que les animaux ne sont pas des biens matériels mais des « êtres vivants doués de sensibilité » selon le code civil, elle lui demande si le Gouvernement entend interdire toute cession d'animaux sur les sites généralistes de vente en ligne.

Réponse : L'une des priorités du ministère de l'agriculture et de l'alimentation est d'agir en faveur du bien-être animal. S'agissant des animaux de compagnie, ses actions visent, d'une part, à assurer un meilleur encadrement de l'ensemble des activités en lien avec les animaux de compagnie, notamment les activités de vente et, d'autre part, à lutter contre les abandons. Sur le plan de l'encadrement des professionnels, les objectifs fixés sont d'assurer des conditions de fonctionnement des établissements respectueuses de la santé et du bien-être des animaux, d'avoir une plus grande visibilité du flux des animaux et de mieux informer les acheteurs d'animaux de compagnie afin de leur éviter des achats d'impulsion, sources d'abandons ou pouvant encourager

les trafics. La réglementation européenne prévoit que les carnivores domestiques faisant l'objet d'échanges commerciaux entre États membres de l'Union européenne comme tous les mouvements de plus de cinq animaux appartenant à un particulier, soient accompagnés d'un certificat établi par un vétérinaire officiel lors de leur transport. De plus, l'autorité vétérinaire expéditrice doit notifier le mouvement à l'autorité vétérinaire de destination par le biais du système dénommé TRACES (trade control and expert system) pour organiser les contrôles à destination par les services de la direction départementale en charge de la protection de la population. Ces règles s'appliquent également aux associations de protection des animaux qui agissent en tant qu'opérateurs lorsqu'elles procèdent à des introductions de carnivores domestiques sur le territoire français en vue de leurs placements. Afin de lutter contre des introductions d'animaux ne respectant pas cette réglementation, et le commerce illégal d'animaux de façon plus globale, la France participe activement aux groupes de travail organisés par la Commission européenne sur cette problématique. C'est également dans ce cadre européen qu'en 2019, une première enquête sur les ventes en ligne a été diligentée par la Commission européenne. La France participe maintenant aux échanges à ce sujet au niveau européen. Au niveau national, la lutte contre la délinquance sanitaire et les trafics d'animaux s'appuie sur les compétences de la brigade nationale d'enquêtes vétérinaires et phytosanitaires (BNEVP) du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. La BNEVP conduit des enquêtes de grande ampleur visant à rechercher les infractions, en collaboration avec les acteurs de la police judiciaire et participe ainsi activement au démantèlement de réseaux se livrant à du trafic d'animaux. Par ailleurs, les établissements hébergeant et commercialisant des animaux sont régulièrement inspectés par les directions départementales de la protection des populations et l'origine des animaux est contrôlée. Les animaux entrés illégalement sur le territoire font l'objet d'une surveillance sanitaire officielle et peuvent être renvoyés vers leur pays de provenance. La réglementation prévoit en outre que tout établissement ou manifestation où s'exerce de la vente d'animaux soit visité par un vétérinaire sanitaire qui a la charge d'informer les autorités compétentes de toute anomalie constatée. Depuis 2016, et la mise en application en France de l'ordonnance n° 2015-1243, le seuil pour la qualification « d'élevage » a été redéfini et l'immatriculation en tant qu'éleveur est maintenant obligatoire dès le premier chiot ou chaton vendu. L'indication du numéro d'élevage est en parallèle devenue obligatoire lors de la publication d'annonces. Ce dispositif devrait très prochainement être renforcé : la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale, adoptée à l'assemblée nationale en janvier 2021, prévoit en effet l'interdiction de toutes cessions gratuites ou onéreuses par des particuliers sur les sites internet. La proposition de loi prévoit également la création d'un certificat de sensibilisation obligatoire pour toute adoption ou acquisition et la hausse des sanctions en cas de maltraitance. Par ailleurs, pour accentuer la lutte contre les abandons, le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a présenté en décembre 2020 un plan d'actions décliné selon trois axes : sensibiliser, organiser et accompagner, sanctionner. Dans le cadre du plan de relance, 20 millions d'euros ont été attribués pour mener à bien des actions concrètes : soutien à la professionnalisation des petites associations de protection animale, financement de rénovations des refuges et des campagnes de stérilisation des animaux errants, financement par l'État et les vétérinaires de soins vétérinaires pour les plus démunis ou encore, création d'un observatoire des carnivores domestiques pour orienter les politiques publiques.

17/06/2021 : USDA to Reinstate Vital Organic Animal Welfare Protections Gutted by Trump Administration

Type de document : Article publié sur le site du [Center for Food Safety](#) (USA)

Auteur : Center for Food Safety

Extrait en français (traduction) : **L'USDA rétablit les protections de bien-être animal essentielles dans l'agriculture biologique, qui avaient été supprimées par l'administration Trump.**

WASHINGTON-Victoire pour les agriculteurs biologiques, les militants et le bien-être animal : Le Ministère américain de l'Agriculture (USDA) a annoncé aujourd'hui qu'il allait rétablir les normes de bien-être animal dans les fermes produisant de la viande biologique qui avaient été retirées sous l'administration Trump. Le secrétaire Vilsack a annoncé que l'USDA allait "reconsidérer l'interprétation de l'administration précédente selon laquelle la loi sur la production d'aliments biologiques n'autorise pas l'USDA à réglementer les pratiques qui faisaient l'objet du règlement général de 2017 sur les pratiques biologiques pour le bétail et la volaille (OLPP)", notamment un accès significatif à l'extérieur pour les poulets biologiques et d'autres améliorations du bien-être animal. Le Secrétaire "a demandé au Programme biologique national de commencer une réglementation pour répondre à cette interprétation statutaire et d'inclure une proposition visant à interdire l'utilisation des porches comme espace extérieur dans la production biologique", et d'apporter d'autres améliorations à la règle initiale.

Extrait en anglais (original) : WASHINGTON—In a victory for organic farmers, advocates, and animal welfare, the U.S. Department of Agriculture (USDA) announced today that it will be reinstating animal welfare standards on farms producing organic meat that were withdrawn during the Trump Administration. Secretary Vilsack announced that the USDA will "reconsider the prior Administration's interpretation that the Organic Foods Production Act does not authorize USDA to regulate the practices that were the subject of the 2017 Organic Livestock and Poultry Practices (OLPP) final rule," including meaningful outdoor access for organic chickens and other animal welfare improvements. The Secretary "directed the National Organic Program to begin a rulemaking to address this statutory interpretation and to include a proposal to disallow the use of porches as outdoor space in organic production," and make other improvements to the original rule.

Article sur le même sujet publié le 21 juin 2021 dans The Cattle Site : [USDA likely to reinstate organic animal welfare protections](#)

Voir [le texte de l'annonce de l'USDA](#) du 17 juin sur le site de l'USDA.

21/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002161/2021: New Zealand, a pioneer in animal transport

Type de document : Réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Question : Harald Vilimsky (ID). Réponse : Ms Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (traduction) : **La Nouvelle-Zélande, pionnière en matière de transport d'animaux**

Suite à plusieurs incidents et accidents liés au transport d'animaux par bateau, la Nouvelle-Zélande a décidé d'interdire totalement cette forme de transport.

La situation, ou plutôt l'odyssée, de près de 2600 bovins à bord du "Karim Allah" et de l'"Elbeik", qui ont sillonné la Méditerranée pendant des mois, a mis en évidence le fait que le transport d'animaux par bateau est également très problématique en Europe. Les navires sont partis d'un port espagnol pour Tripoli (Libye) le 18 décembre 2020 mais n'ont pas été autorisés à entrer dans le port de destination, car le bétail était infecté par le virus de la fièvre catarrhale ovine. Après une odyssée de plusieurs mois en Méditerranée, au cours de laquelle une partie du bétail est morte à bord des navires en raison de la maladie, de soins et d'une hygiène inadéquats, les animaux restants ont dû être abattus.

1. La Commission ne devrait-elle pas suivre l'exemple de la Nouvelle-Zélande et interdire immédiatement cette forme de transport d'animaux ?
2. Pourquoi les deux navires ont-ils été autorisés à quitter le port, alors qu'ils ne disposaient manifestement pas d'un plan d'urgence conforme à la réglementation européenne ?
3. Si le transport d'animaux par bateau n'est pas totalement interdit, ne serait-il pas temps de modifier au moins le règlement afin que le temps de voyage des animaux sur les bateaux ne soit plus considéré comme une période de repos, mais comme un temps de voyage effectif ?

Réponse en français (traduction) : 1. & 3. Dans le cadre de la stratégie "de la ferme à la table", la Commission a l'intention de réviser la législation sur le bien-être des animaux, y compris sur le transport des animaux, afin de l'aligner sur les dernières données scientifiques, d'élargir son champ d'application, de la rendre plus facile à mettre en œuvre et, en fin de compte, de garantir un niveau plus élevé de bien-être animal. Dans ce contexte, la Commission a chargé l'Autorité européenne de sécurité des aliments de fournir des avis scientifiques, notamment sur le transport des animaux. La demande sur le transport des animaux comprend une question spécifique sur le transport par les navires de transport du bétail. À la lumière de cet avis scientifique, ainsi que de l'expérience acquise lors de la mise en œuvre de la législation, la Commission examinera les mesures les plus appropriées pour l'avenir.

2. La Commission a reçu des autorités espagnoles des informations sur les deux incidents et les analyse actuellement. En particulier, les services de la Commission examineront si les autorités espagnoles ont effectué tous les contrôles nécessaires pour vérifier que les exigences de l'UE en matière de voyages vers des pays tiers étaient respectées.

[15/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002065/2021 : Possible Commission project on tracking the illegal pet trade on digital platforms](#)

Type de document : Réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Question : Manuela Ripa (Verts/ALE). Réponse : Ms Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (traduction) : **Projet éventuel de la Commission sur le suivi du commerce illégal d'animaux de compagnie sur les plateformes numériques**

À la suite de la mise en œuvre du "plan de contrôle coordonné de l'UE sur les ventes en ligne de chiens et de chats" dans 18 États membres, la Commission a constaté un manque général

d'identification des animaux et des vendeurs, ainsi que des difficultés techniques pour contrôler le marché en ligne.

La multitude de sites web, les difficultés juridiques rencontrées par les inspecteurs pour accéder aux résidences privées, l'absence d'obligation de fournir des coordonnées dans les annonces et le manque d'informations sur les lieux d'hébergement des animaux rendent difficile le contrôle du commerce en ligne d'animaux de compagnie.

La Commission envisage-t-elle de lancer un projet de surveillance du commerce illégal d'animaux de compagnie sur les médias sociaux et autres plateformes numériques et, dans l'affirmative, quelle forme prendrait-il ? Si ce n'est pas le cas, comment la Commission entend-elle s'attaquer au problème de l'absence de contrôle du commerce d'animaux de compagnie en ligne ?

Réponse en français (traduction) : Dans le système d'information pour l'alerte rapide sur l'alimentation et les aliments pour animaux (iRASFF), les États membres ont signalé 32 mouvements transfrontaliers suspects d'animaux de compagnie en 2020, alors que 43 cas sont déjà notifiés en mai 2021. L'augmentation constante des échanges au sein du réseau d'alerte et de coopération (comprenant le réseau d'assistance et de coopération administratives et le réseau de lutte contre la fraude agroalimentaire) reflète l'attention croissante des États membres dans la lutte contre le trafic illégal de chiens et de chats. En outre, un certain nombre de nouvelles dispositions sont incluses dans la nouvelle loi sur la santé animale afin d'améliorer l'enregistrement et la traçabilité des chats et des chiens.

Une nouvelle action coordonnée de l'UE est actuellement à l'étude pour renforcer les contrôles concernant les opérateurs suspects. S'appuyant sur le plan coordonné de 2019, cette action aiderait les autorités nationales à mieux connaître le marché en ligne des animaux de compagnie et des importations dans l'UE. Elle renforcerait la collaboration entre différents services tels que le réseau de lutte contre la fraude agroalimentaire, les experts en commerce électronique et les autorités douanières.

En décembre 2020, la Commission européenne a proposé une nouvelle loi sur les services numériques ("Digital Services Act" ou "DSA"), qui contient un ensemble horizontal de règles visant à réglementer les responsabilités des services numériques qui agissent en tant qu'intermédiaires dans leur rôle de mise en relation des consommateurs avec des contenus, y compris des biens et des services. Le DSA établit des moyens efficaces pour tous les acteurs en ligne de contrer les contenus illégaux, tels que définis par le droit national ou de l'Union. Dans la mesure où les informations relatives au commerce ou à la publicité des animaux domestiques sont illégales, telles que définies par le droit de l'Union ou le droit national conforme au droit de l'Union, elles seront couvertes par les obligations inscrites dans le DSA, en particulier celles relatives aux plateformes en ligne.

[14/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-002017/2021 : Lutter contre le commerce illégal d'animaux sauvages](#)

Type de document : Réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Question : Annika Bruna (ID). Réponse : Ms Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (original) : Le commerce illégal d'animaux sauvages, vendus généralement comme animaux de compagnie, favorise l'appauvrissement de la biodiversité dans le monde en aggravant la menace d'extinction pesant sur plusieurs milliers d'espèces.

Les consommateurs européens alimentent malheureusement ce trafic, notamment par des achats en ligne, en ignorant le plus souvent:

- le caractère illégal de ce commerce;
- son incidence sur la biodiversité;
- les conditions de capture et de transport de ces animaux, qui entraînent souvent leur mort;
- les risques de zoonoses, c'est-à-dire de transmission de maladies des animaux sauvages vers les humains, dont la COVID-19 est la dernière illustration.

Mes questions à la Commission sont donc les suivantes:

1. Incite-t-elle les entreprises de vente en ligne à interdire la vente d'animaux sauvages dans leurs conditions d'utilisation?
2. Encourage-t-elle le développement de programmes de détection et de signalement des annonces frauduleuses, c'est-à-dire des annonces interdites par les législations nationales et par la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)?
3. Enfin, appuie-t-elle les campagnes visant à informer les consommateurs de l'incidence de ce commerce sur la biodiversité et des risques qu'ils courent en achetant des animaux sauvages?

Réponse en français (original) : Les entreprises opérant dans l'Union sont liées par les règlements de l'UE relatifs au commerce d'espèces sauvages, qui mettent en œuvre la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Ils réglementent — et interdisent lorsque c'est nécessaire — le commerce d'animaux menacés, en ligne et hors ligne. Les États membres de l'UE appliquent ces règlements et procèdent chaque année à des milliers de saisies de spécimens d'espèces sauvages faisant l'objet d'un commerce illicite, y compris des animaux vivants vendus en ligne.

L'Union finance depuis 2019, à partir de son Fonds pour la sécurité intérieure - coopération policière, un projet de lutte contre la cybercriminalité. Celui-ci vise à perturber et à dissuader les criminels et leurs réseaux qui pratiquent sur internet le commerce illégal d'espèces sauvages dans l'UE ou à travers celle-ci. Suivant les orientations d'un groupe consultatif comprenant la Commission et en collaboration avec Interpol, les autorités douanières belges et un groupe d'organisations de la société civile, le projet a notamment permis de former le personnel chargé de faire appliquer la législation dans les États membres, et de promouvoir des lignes directrices sur les meilleures pratiques en matière de détection de la cybercriminalité liée aux espèces sauvages et de réalisation d'enquêtes. Le projet associe également les entreprises de technologie en ligne dans l'UE afin de les aider à empêcher les trafiquants d'exploiter leurs services, en mettant au point du matériel informatique et en facilitant l'échange de bonnes pratiques.

Le même Fonds a permis à l'Union européenne de financer un rapport d'Interpol destiné aux professionnels des services répressifs sur les meilleures pratiques utilisées dans l'Union européenne en matière de lutte contre la criminalité en ligne liée aux espèces sauvages.

Enfin, la Commission n'a pas soutenu jusqu'à présent de campagnes visant à informer les consommateurs sur ces thèmes.

05/04/2021 : Parlement européen : Réponse écrite à la question E-001825/2021 : Animal transport in the Suez Canal

Type de document : Réponse écrite de la [Commission européenne](#)

Auteurs : Question : Emma Wiesner (Renew). Réponse : Ms Kyriakides au nom de la Commission européenne

Question en français (traduction) : **Transport d'animaux dans le canal de Suez**

Ces derniers temps, les informations sur le transport régulier d'animaux vivants dans des conditions épouvantables à destination ou en provenance de l'UE se sont multipliées. Il est clair que le bien-être des animaux n'est pas pris en compte et que la législation européenne en la matière est ignorée. Quelque 16 navires avec des animaux vivants à bord ont été bloqués dans le récent blocage du canal de Suez, dont 11 en provenance de l'UE, ce qui signifie qu'ils étaient soumis à la législation européenne. Il ressort clairement de tous ces cas que les navires en question ne disposent d'aucune des procédures de préparation aux situations d'urgence requises par la législation européenne. Qui plus est, la température à bord des navires concernés était supérieure à 60°C, ce qui constitue en soi une violation de la législation.

Le blocage du canal de Suez est un désastre pour le commerce mondial, mais aussi pour les 200 000 animaux qui risquent maintenant de mourir de faim pendant leur voyage dans une chaleur étouffante. Cette situation est inacceptable.

La Roumanie, l'État membre de l'UE d'où sont partis les navires, n'a pas respecté la législation européenne. Il faut faire quelque chose à ce sujet.

1. La Commission va-t-elle insister pour que la Roumanie assume la responsabilité de ces infractions avérées au transport d'animaux ?
2. La Commission va-t-elle insister pour que la Roumanie fasse preuve d'une transparence totale dans ses actions ?
3. La Commission va-t-elle poursuivre la Roumanie devant la Cour de justice de l'Union européenne s'il s'avère que ce pays a enfreint la législation communautaire en matière de bien-être animal ?

Réponse en français (traduction) : Lorsqu'il est apparu que le blocage du canal de Suez risquait de durer, la Commission a contacté les autorités des États membres qui avaient approuvé les trajets des navires passant par le canal de Suez. La Commission a demandé aux États membres de suspendre toute exportation avec des navires d'élevage ayant pour destination le canal de Suez jusqu'à ce qu'il redevienne fonctionnel. L'autorité compétente locale a assuré qu'elle donnerait la priorité aux navires d'élevage dès la réouverture du canal.

Au moment du blocage, 16 navires de transport de bétail étaient en mer et faisaient route vers le canal avec environ 175 000 moutons et plus de 1 600 bovins. De là, onze navires ont quitté la Roumanie avec 94 707 moutons et 1 613 bovins à bord.

Conformément à la réglementation européenne sur le transport d'animaux, les navires de transport de bétail sont tenus de transporter suffisamment d'aliments et d'eau pour couvrir l'approvisionnement journalier minimum en aliments et en eau pour le voyage prévu, plus un approvisionnement supplémentaire en aliments et en eau. Ils doivent également disposer d'un équipement approprié pour fournir de l'eau fraîche.

Les autorités roumaines ont réagi rapidement et ont déclaré qu'elles étaient en contact régulier avec les transporteurs concernés pour suivre la situation. Après la réouverture du canal, les autorités

roumaines ont informé la Commission que les animaux étaient arrivés à destination sans autre problème.

Par conséquent, en ce qui concerne le blocage du canal de Suez, il ne semble pas, à ce jour, que les autorités roumaines n'aient pas mis en œuvre la réglementation européenne sur le transport des animaux.

Santé animale

16/07/2021 : [Poster ICAR Santé des onglons - traduction française](#)

Type de document : Poster [ICAR](#)

Auteurs : Groupe de travail ICAR sur les caractères fonctionnels (ICAR WGFT) et experts internationaux sur la santé des onglons

08/07/2021 : [Leg health of meat chickens: impact on welfare, consumer behaviour, and the role of environmental enrichment](#)

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animal Production Science](#)

Auteurs : V. Phibbs, P. J. Groves, W. I. Muir

Résumé en français (traduction) : **Santé des pattes des poulets de chair : Impact sur le bien-être, le comportement des consommateurs et le rôle de l'enrichissement de l'environnement**

Les industries australienne et mondiale de la viande de poulet ont bénéficié d'améliorations rapides de l'efficacité de production de viande qui ont été réalisées principalement grâce à la sélection génétique, à l'optimisation de la nutrition des oiseaux et à l'amélioration de leur santé. Cependant, ces progrès ont également entraîné des changements morphologiques chez les oiseaux et une augmentation de la prévalence des troubles de la santé des pattes. Les troubles de la santé des pattes peuvent provoquer des douleurs et des boiteries et sont de mauvais augure pour le bien-être et la mortalité des oiseaux, ainsi que pour le rendement économique. Il y a également des implications pour le consommateur qui est de plus en plus attentif au bien-être des animaux et qui exige des produits plus respectueux du bien-être. L'évaluation précise de la santé des pattes des oiseaux à la ferme est difficile en raison de la diversité des troubles des pattes et de la variété des techniques utilisées pour évaluer leur gravité et leur impact. La prévalence globale des troubles des pattes présente une grande variabilité entre les exploitations et les troupeaux. Les possibilités d'améliorer la santé des pattes des oiseaux ont fait l'objet de recherches considérables qui ont souvent inclus une évaluation de l'enrichissement de l'environnement comme moyen de réduire les boiteries et d'améliorer la mobilité des oiseaux. À cette fin, actuellement en Australie, 78 % de la viande de poulet est produite dans les conditions du programme d'élevage approuvé par la RSPCA australienne, qui exige des perchoirs dans l'environnement des oiseaux. Cependant, la pertinence des perchoirs en termes d'enrichissement et d'amélioration du bien-être des oiseaux n'est pas clairement établie. Par conséquent, cette revue explore le bien-être des animaux et l'attitude des consommateurs à l'égard du bien-être des poulets de chair, décrit les troubles des pattes, expose

les techniques d'évaluation de la santé des pattes et examine les possibilités d'enrichir l'environnement des oiseaux pour améliorer leur mobilité et la santé de leurs pattes.

Résumé en anglais (original) : The Australian and global chicken meat industries have benefited from rapid improvements in the efficiency of chicken meat production that have been predominantly achieved through genetic selection, optimisation of bird nutrition and improved bird health. However, this has also resulted in morphological changes in the bird with an increase in the prevalence of leg health disorders. Compromised leg health can cause pain and lameness and bodes poorly for bird wellbeing, bird mortality, and economic returns. There are also implications for the consumer who is increasingly mindful of animal welfare and is demanding more welfare friendly products. Accurate on-farm assessment of bird leg health has challenges due to the diversity of leg disorders and the variety of techniques used to assess their severity and impact. Overall prevalence of leg disorders shows great variability between properties (farms) and flocks. Opportunities to improve bird leg health have been the focus of considerable research which has frequently included an evaluation of environmental enrichment as a means to reduce lameness and improve bird mobility. To this end, currently in Australia, 78% of chicken meat is produced under the conditions of the Australian RSPCA Approved Farming Scheme, which requires perches in the birds' environment. However, the value of perches in providing enrichment and improving bird welfare is unclear. Therefore, this review explores animal welfare and consumer attitudes towards meat chicken welfare, describes leg disorders, outlines techniques for assessing leg health and discusses opportunities to enrich the birds' environment to improve bird mobility and leg health.

21/06/2021 : Boiteries des bovins Les quatre facteurs pour des pieds sains selon J. Gonzalo, vétérinaire

Type de document : Article publié dans [Web-Agri](#)

Auteur : Delphine Scohy

Extrait : Pour José Gonzalo, vétérinaire pédicure à Littoral Normand, il existe quatre facteurs de réussite pour conserver les pieds des vaches sains et ainsi éviter les boiteries :

Une faible pression infectieuse

L'hygiène est le premier critère : cela passe par un nettoyage correct des pieds suivi d'une désinfection. « L'idéal, c'est le pédiluve. Il permet un trempage complet des quatre pieds. »

L'expert aborde également l'entrée de nouveaux animaux et l'importance de les mettre en quarantaine et d'inspecter, voire soigner, leurs pieds avant de les introduire dans le troupeau. « Attention aussi pour ceux qui constituent des lots d'animaux : il serait dommage de transférer une boiterie dans le troupeau lorsqu'un animal change de lot. »

Des bons aplombs à la base

« La sélection a déjà fait un premier tri sur les problèmes d'aplombs. Il existe néanmoins encore quelques soucis héréditaires (limace, rotation de l'onglon...) » Pour le vétérinaire, un parage régulier est primordial dans tous les élevages (en moyenne 2 parages/VL/an, au tarissement et à la milactation).

« L'alimentation joue aussi un rôle sur la qualité de la corne. Les vitamines et oligoéléments sont indispensables », ajoute-t-il. Le tarissement est également une phase essentielle : « Il ne faut aucune boiterie à ce moment-là. Par ailleurs, il faut de la place dans les lots des taries pour qu'elles puissent se coucher un maximum. »

Une détection rapide des boîtes

Le vétérinaire incite les éleveurs à se former au parage curatif : « Il faut d'abord être capable d'identifier un problème de mobilité chez la vache et ensuite d'agir dans l'urgence. »

Une bonne circulation dans le bâtiment

José Gonzalo alerte sur la place par vache : l'aire d'exercice doit contenir plus de 3,5 m²/VL, une surface moindre serait très pénalisante pour la santé des pieds. Il attire également l'attention sur l'aire d'attente où le troupeau ne doit pas y passer trop de temps. Attention donc aux traites longues... Même chose pour les logettes : gare aux réglages ! « L'intérieur d'une logette doit être carré : même hauteur et même largeur », recommande-t-il. La logette doit également être confortable puisque la vache devra y passer plus de 12 heures par jour. L'expert affiche d'ailleurs sa préférence pour les logettes creuses (en sable ou en paille).

« Privilégiez les marches aux pentes, recommande le vétérinaire. 10 cm de hauteur et 1 m de longueur. Le béton devra aussi être rainuré pour éviter les glissades. »

Enfin, à bien penser dans la construction d'un bâtiment : l'infirmier. « Les vaches boiteuses doivent pouvoir s'y reposer. Pour certaines, il faudra par ailleurs les traire qu'une fois par jour. »

03/06/2021 : Swine Inflammation and Necrosis Syndrome (SINS)

Type de document : Revue scientifique publiée dans [Animals](#)

Auteurs : Gerald Reiner, Josef Kuehling, Frederik Loewenstein, Mirjam Lechner, Sabrina Becker

Résumé en français : **Syndrome d'inflammation et de nécrose du porc (SINS)**

La morsure de la queue est un comportement courant et indésirable chez les porcs et une source majeure de réduction significative du bien-être. Cependant, se concentrer sur les morsures ne considère qu'une partie de la solution, car les lésions de la queue peuvent être trouvées avec une prévalence élevée sans aucune agression de la part des autres porcs. Les lésions ne se limitent pas à la queue mais peuvent également se trouver dans les oreilles, les talons, les soles, les couronnes des onglons, les trayons, le nombril, la vulve et la face. L'amélioration de l'environnement ne suffit souvent pas à résoudre le problème. Cette revue traite d'un nouveau syndrome d'inflammation et de nécrose chez le porc (SINS). Elle montre les signes cliniques et les fréquences d'apparition dans les différents groupes d'âge. Elle compile les preuves scientifiques issues d'études cliniques et histopathologiques sur des porcelets nouveau-nés qui plaident en faveur d'une étiologie endogène primaire de la maladie. En rassemblant les résultats d'un vaste ensemble de recherches, les mécanismes possibles conduisant à la maladie sont identifiés et ensuite discutés. Cette partie se concentre en particulier sur les motifs moléculaires associés aux microbes dans la circulation et leur rôle dans l'activation des mécanismes de défense et de l'inflammation. Enfin, les méthodes sont identifiées pour améliorer le problème en optimisant l'élevage et en sélectionnant un stock de reproduction approprié.

Résumé en anglais : Tail biting is a prevalent and undesirable behaviour in pigs and a major source of significant reduction in well-being. However, focusing on biting considers only one part of the solution, because tail damage can be found with a high prevalence without any action by other pigs. The lesions are not limited to the tail but can also be found in the ears, heels, soles, claw coronary bands, teats, navel, vulva, and face. Environmental improvement alone often fails to overcome the problem. This review addresses a new inflammation and necrosis syndrome in swine (SINS). It shows the clinical signs and the frequencies of occurrence in different age groups. It compiles

scientific evidence from clinical and histopathological studies in newborn piglets that argue for a primary endogenous aetiology of the disease. Bringing together the findings of a broad body of research, the possible mechanisms leading to the disease are identified and then discussed. This part will especially focus on microbe-associated molecular patterns in the circulation and their role in activating defence mechanisms and inflammation. Finally, the methods are identified to ameliorate the problem by optimizing husbandry and selecting a suitable breeding stock.

01/06/2021 : The upper temperature thresholds of life

Type de document : Revue scientifique publiés dans [The Lancet](#)

Auteurs : Senthold Asseng,

Dietrich Spänkuch, Ixchel M Hernandez-Ochoa, Jimena Laporta

Résumé en français (traduction) : **Les températures limites du vivant**

La température affecte de nombreux processus vitaux, mais on peut s'attendre à ce que ses effets diffèrent entre les organismes eucaryotes vivant dans des environnements similaires. Nous avons examiné la littérature sur les seuils de température des humains, du bétail, des volailles, des cultures agricoles et des exemples isolés de poissons. Nous avons constaté que les températures préférables et délétères sont similaires pour les humains, les bovins, les porcs, les volailles, les poissons et les cultures agricoles. Les températures préférables vont de 17°C à 24°C. Les seuils de température de stress sont plus bas lorsque l'humidité est plus élevée. Cependant, une exposition prolongée à des températures supérieures à 25°C avec une humidité élevée peut provoquer un stress thermique chez de nombreux organismes. De courtes expositions à des températures supérieures à 35°C avec une forte humidité, ou supérieures à 40°C avec une faible humidité, peuvent être mortelles. L'augmentation de l'exposition, de la fréquence et de la durée des températures de stress et létales accroît le stress physiologique et les dommages corporels subis par les humains, le bétail, les volailles, les poissons et les cultures agricoles.

Résumé en anglais (original) : Temperature affects many life processes, but its effect might be expected to differ among eukaryotic organisms inhabiting similar environments. We reviewed literature on temperature thresholds of humans, livestock, poultry, agricultural crops, and sparse examples of fisheries. We found that preferable and harmful temperatures are similar for humans, cattle, pigs, poultry, fish, and agricultural crops. Preferable temperatures range from 17°C to 24°C. Stress temperature thresholds are lower when humidity is higher. However, extended exposure to temperatures above 25°C with high humidity can cause heat stress in many organisms. Short exposures to temperatures above 35°C with high humidity, or above 40°C with low humidity, can be lethal. Increases in exposure, frequency, and duration of stressful and lethal temperatures increase the physiological stress and bodily damage suffered by humans, livestock, poultry, fish, and agricultural crops.

Publication ayant donné lieu à un article sur le site de RTL le 2 juillet 2021 : [Animal ou plante, à partir de 24 degrés, le bien-être s'effondre](#)

Transport, abattage, ramassage

05/07/2021 : Le transport maritime des animaux vivants destinés à l'abattage

Type de document : Communiqué de presse de l'[Académie vétérinaire de France](#)

Auteur : Académie vétérinaire de France

Contenu : Les exportations par voie maritime en provenance de l'Europe de bovins et ovins vivants destinés à l'abattage immédiat ou différé dans les pays du pourtour méditerranéen ont donné lieu récemment à de multiples accidents. Ainsi, en novembre 2019, 14 400 moutons exportés de Roumanie vers l'Arabie saoudite sont morts dans le naufrage de leur navire transporteur. En février 2021, le voyage de près de trois mois de deux navires espagnols chargés de 3 000 bovins refusés par la Turquie puis par tous les ports du pourtour méditerranéen s'est soldé par l'abattage des animaux survivants, après leur retour dans le port de départ. Enfin, la vie de 130 000 ovins partis de Roumanie sur 11 cargos a été sérieusement menacée par le blocage du canal de Suez en mars dernier. Ces incidents ont mis en évidence le nombre croissant de ces exportations de bovins et ovins vivants d'Europe vers les pays du pourtour méditerranéen, qui se sont élevées à 1,7 millions d'animaux en 2019 dont 134 400 pour la France. Les règles de protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes sont fixées précisément par le règlement (CE) n°1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004. De plus, les connaissances scientifiques concernant cette protection des animaux durant le transport ont bien progressé, donnant lieu à l'avis publié en 2011 par l'Agence européenne de sécurité sanitaire (Efsa). Cependant, plusieurs rapports récents émanant de la Cour des Comptes européenne, de la Commission européenne et de la Fédération des Vétérinaires Européens (FVE) mettent en évidence de nombreuses failles dans le respect des normes minimales et dans leur contrôle par les autorités compétentes des États membres. Ces défaillances concernent en particulier le manque de formation concernant l'agrément des navires, la prise en compte insuffisante de la totalité des trajets cumulés par route et par mer depuis l'exploitation jusqu'à la destination finale, l'absence d'une personne légalement responsable du bien-être des animaux en mer et l'absence de traçabilité et de suivi sanitaire pendant le voyage. Face à cette situation inquiétante, l'Académie Vétérinaire de France a réuni un groupe de travail chargé d'élaborer un avis fondé sur un rapport complet de la situation. Dans l'attente de cet avis, elle attire l'attention des professionnels du transport maritime d'animaux et des autorités de contrôle des États membres sur les conditions de vie souvent précaires des bovins et ovins vivants transportés par mer. Elle préconise que la réglementation en cours soit mieux respectée et mieux contrôlée, qu'il s'agisse de la délivrance d'agrément aux navires bétailiers, du respect des bonnes pratiques par les professionnels ou du renforcement et de l'harmonisation entre États membres des contrôles menés par les autorités au chargement du navire. Dans le cas d'un litige entre pays exportateur et importateur conduisant au refus de la cargaison, l'Académie Vétérinaire de France rappelle qu'il doit être fait appel sans délai à la procédure de médiation exercée par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), afin que l'allongement du temps de trajet ne mette pas la vie des animaux en danger.

11/07/2021 : Spécificités des indicateurs de conscience et d'inconscience selon les méthodes d'abattage

Type de document : Article publié dans [Viandes et Produits carnés](#)

Auteurs : Claudia Terlouw, Barbara Ducreux et Cécile Bourguet

Résumé en français : Il est essentiel d'évaluer l'état d'inconscience des animaux pendant l'abattage. Ces évaluations ont lieu après l'application d'une technique d'étourdissement ou après l'égorgeage pour les abattages sans étourdissement, et ce jusqu'à la fin de l'égouttage. Les indicateurs utilisés sont essentiellement les mêmes pour les différentes méthodes. Cependant, ils ne doivent pas tous être contrôlés aux mêmes moments et leur interprétation n'est pas non plus identique pour l'ensemble des méthodes utilisées. Cette revue décrit les différents circuits cérébraux qui contrôlent les indicateurs de conscience et de l'inconscience, leur interprétation et la façon dont ils peuvent être utilisés pour les différentes méthodes d'abattage. Elle décrit également certaines réactions physiologiques ainsi que des points de vigilance spécifiques pour les différentes méthodes.

Résumé en anglais (fourni par les auteurs) : **Specificities of the evaluation of consciousness and unconsciousness according to slaughter method**

It is essential to assess the state of unconsciousness or consciousness of animals during slaughter. These assessments take place after the application of a stunning technique until the end of bleeding and during direct bleeding without stunning, until the end of bleeding. The indicators used are essentially similar for the different methods. However, the indicators are not all verified at the same times and their interpretation is not the same for all the methods either. This review describes the different brain circuits controlling the indicators of consciousness and unconsciousness, their interpretation and how they can be used for different slaughter methods. It also describes certain physiological reactions as well as specific points of vigilance for the different slaughter methods.

18/06/2021 : Effects of Season, Plumage Colour, and Transport Distance on Body Weight Loss, Dead-on-Arrival, and Reject Rate in Commercial End-of-Lay Hens

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Enver Çavuşoğlu, Metin Petek

Résumé en français (traduction) : **Effets de la saison, de la couleur du plumage et de la distance de transport sur la perte de poids corporel, le nombre de morts à l'arrivée et le taux de rejet chez les poules commerciales en fin de ponte.**

Les conditions de transport des poules en fin de ponte sont importantes pour leur bien-être. Cette étude a examiné les effets de la saison, de la couleur du plumage et de la distance de transport sur le bien-être des poules en fin de ponte. Les données rétrospectives de 31 667 274 poules en fin de vie transportées vers un abattoir de volailles en Turquie ont été analysées. La perte moyenne de poids corporel, le taux de mortalité à l'arrivée (TMA) et le taux de rejet étaient respectivement de 3,723 %, 1,397 % et 0,616 %. Les effets de la saison, de la couleur du plumage et de la distance de transport sur les paramètres évalués étaient tous statistiquement significatifs ($p \leq 0,001$). La perte de poids corporel la plus élevée a été constatée en hiver, tandis que la perte de poids corporel la plus faible a été constatée en automne. Le TMA moyen était le plus élevé au printemps et le plus faible en automne. Le taux de rejet moyen le plus élevé a été constaté au printemps (0,630 %). La perte de poids corporel, les TMA et les taux de rejet étaient également significativement différents entre les poules blanches et brunes ($p \leq 0,001$; $p \leq 0,001$; $p = 0,016$, respectivement). Les taux de perte de poids corporel et de rejet les plus élevés ont été constatés chez les poules à

plumage blanc, tandis que le TMA le plus élevé a été constaté chez les poules à plumage brun. La perte de poids corporel et le TMA étaient positivement corrélés avec la distance de transport ($p \leq 0,001$). Les résultats de cette étude indiquent que davantage de mesures préventives devraient être prises pendant le transport des poules en fin de ponte, en particulier pendant les saisons froides comme l'hiver, et sur de plus longues distances de transport, en ce qui concerne le bien-être de ces animaux. En outre, le transport de ces animaux devrait être réduit à une certaine distance.

Résumé en anglais (original) : Transport conditions of end-of-lay hens are important for their welfare. This study investigated the effects of season, plumage colour, and transportation distance on the welfare of end-of-lay hens. Retrospective data from 31,667,274 end-of-lay hens transported to a poultry slaughterhouse in Turkey were analysed. The mean body weight loss, dead-on-arrival (DOA) rate, and reject rate were 3.723%, 1.397%, and 0.616%, respectively. The effects of season, plumage colour, and transport distance on the evaluated parameters were all statistically significant ($p \leq 0.001$). The highest body weight loss was found in winter, while the lowest body weight loss was found in autumn. The average DOA rate was highest in spring and lowest in autumn. The highest average reject rate was found in spring (0.630%). Body weight loss, DOA rates, and reject rates were also significantly different among white and brown hens ($p \leq 0.001$; $p \leq 0.001$; $p = 0.016$, respectively). The highest body weight loss and reject rates were found in white plumage hens, while the highest DOA rate was found in brown plumage hens. The body weight loss and DOA rate were positively correlated with transportation distance ($p \leq 0.001$). The results of this study indicate that more preventive measures should be taken during the transport of end-of-lay hens, especially in cold seasons such as winter, and over longer transport distances, in regard to the welfare of these animals. Additionally, the transport of these animals should be lessened to a certain distance.

17/05/2021 : Animal welfare indicators for sheep during sea transport: Monitoring health and behaviour

Type de document : Article scientifique publié dans [Applied Animal Behaviour Science](#)

Auteurs : Renee S. Willis, Patricia A. Fleming, Emma J. Dunston-Clarke, Anne L. Barnes, David W. Miller, Teresa Collins

Résumé en français (traduction) : **Indicateurs de bien-être animal lors du transport maritime des moutons : Suivi de la santé et du comportement**

Le bien-être des moutons transportés par voie maritime est une question d'intérêt pour l'industrie agricole australienne et un sujet de préoccupation pour le grand public. L'évaluation de l'effet du transport maritime sur le bien-être du bétail nécessite un système de rapport précis. Cette étude a piloté un protocole de surveillance du bien-être des animaux au cours de deux voyages maritimes entre l'Australie et le Moyen-Orient. La santé et le comportement des moutons ont été analysés afin de déterminer si le protocole pouvait détecter les réactions des animaux aux conditions du voyage, telles que la gestion de l'alimentation et les modifications de l'environnement de l'enclos. Les données ont été enregistrées dans des enclos cibles de cinq lignées commerciales différentes de moutons mérinos. L'analyse en composantes principales (ACP) des données comportementales a identifié trois composantes principales qui ont été comparées au jour du voyage, à la gestion et aux

conditions environnementales à l'aide d'un modèle linéaire général mixte (MLGM). Les scores du facteur ACP 1 (23,35 % de la variance totale) ont montré que le repos et le décubitus augmentaient au fur et à mesure du voyage. Les scores du facteur ACP 2 (17,09 % de la variance) ont montré que les réponses comportementales à la chaleur fluctuaient selon le jour du voyage. Les scores du facteur ACP 3 (9,48 % de variance) ont montré une réduction des distances de fuite et une compétition alimentaire de plus en plus grande au fur et à mesure du voyage. Les conditions d'environnement et de gestion étaient associées aux changements de comportement, l'indice de température au thermomètre-globe mouillé (ITTGM) étant la mesure la plus influente sur les trois facteurs de l'ACP ($p < 0,001$). Peu de maladies ou de symptômes de mauvaise santé (y compris les traitements vétérinaires) ou de mortalités ont été enregistrés dans les enclos de l'échantillon ; cependant, des associations entre la mauvaise santé et la nutrition, les conditions environnementales et le comportement ont été identifiées à l'aide du MLGM. L'augmentation de l'ITTGM était corrélée à une augmentation des écoulements nasaux ($p < 0,001$), des écoulements oculaires ($p < 0,05$), des conjonctivites ($p < 0,05$) et de l'indice de halètement 4 ($p < 0,01$). Du fait du peu d'enregistrements de mauvaise santé et une faible incidence de mortalité, il était difficile d'interpréter les résultats des comparaisons entre santé et comportement. Il est probable que les associations entre les indicateurs de santé et les variations de comportement seront plus significatives si le protocole de suivi du bien-être était appliqué à un échantillon de plus grande taille. Les évaluations en enclos présentées dans cette étude ont fourni un système pratique et complet pour suivre le comportement et la santé des moutons pendant les voyages en mer. L'application de ces évaluations à l'échelle de la filière pourrait mieux informer toutes les parties prenantes sur le bien-être des moutons pendant le transport maritime.

Résumé en anglais (original) : The welfare of sheep transported by sea is a pertinent issue for Australia's agriculture industry and a subject of concern amongst the general public. Evaluating the effect of sea transport on the welfare of livestock requires an accurate system of reporting. This study piloted an animal welfare monitoring protocol during two sea voyages from Australia to the Middle East. Sheep health and behaviour were analysed to determine if the protocol could detect animal responses to voyage conditions such as feeding management and changes to the pen environment. Data were recorded for target pens of five different commercial lines of Merino sheep. Principle Components (PC) analysis on behavioural data identified three principal components which were compared with voyage day, management and environmental conditions using general linear mixed modelling (GLMM). PC factor 1 scores (23.35 % of total variance) showed that resting and recumbency increased as the voyage progressed. PC factor 2 scores (17.09 % variance) demonstrated that behavioural responses to heat fluctuated by voyage day. PC factor 3 scores (9.48 % variance) showed reduced flight distances and increasingly competitive feeding behaviour as the voyage progressed. Environment and management conditions were associated with behavioural changes, with Wet Bulb Globe Temperature (WBGT) being the most influential measure affecting all three PC factors ($p < 0.001$). There were few diseases or symptoms of ill-health (including veterinary treatments) or mortalities recorded for sample pens; however, associations between ill-health and nutrition, environmental conditions and behaviour, were identified using GLMM. Increases in WBGT were linked to increased nasal discharge ($p < 0.001$), ocular discharge ($p < 0.05$), pink eye ($p < 0.05$) and Panting Score 4 ($p < 0.01$). With few recordings of ill-health, and a low mortality incidence, it was difficult to interpret the results of comparisons between health and behaviour. It is likely that associations between health indicators and behavioural

variations will be more meaningful if a welfare monitoring protocol were applied to a larger sample size. The pen-side assessments presented in this study provided a practicable and comprehensive system for monitoring the behaviour and health of sheep during sea voyages. The application of such assessments on an industry basis could better inform all stakeholders about the welfare of sheep during sea transport.

Travail des animaux – dont équidés et animaux de loisir/sport/travail

15/07/2021 : [Activity Budget Comparisons Using Long-Term Observations of a Group of Bottlenose Dolphins \(*Tursiops truncatus*\) under Human Care: Implications for Animal Welfare](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Tim Huettner, Sandra Dollhaeupl, Katrin Baumgartner, Lorenzo von Fersen

Résumé en français (traduction) : **Comparaisons des budgets-temps à l'aide d'observations à long terme d'un groupe de grands dauphins (*Tursiops truncatus*) sous responsabilité humaine : Implications pour le bien-être des animaux**

Les zoos et les aquariums doivent offrir des conditions d'élevage optimales et les normes de bien-être les plus élevées à leurs animaux. La manière dont l'état de bien-être d'un animal ou d'un groupe d'animaux peut être évalué avec précision fait actuellement l'objet d'un débat, et de nouvelles approches sont nécessaires pour évaluer de manière fiable l'évolution du bien-être. Une mesure particulière, facilement applicable, est l'observation du comportement. Cependant, pour les dauphins et autres cétacés sous la responsabilité de l'homme, les mesures fiables basées sur le comportement sont rares. En utilisant des observations à long terme d'un groupe de grands dauphins, nous étudions comment leurs budgets-temps et leurs différents comportements ont changé au fil du temps et sont affectés par le bruit de chantier. De plus, nous cherchons à savoir si les différences de comportement se reflètent également dans les changements de performance des dauphins lors des sessions d'entraînement quotidiennes. Nos résultats montrent que le bruit de chantier modifie significativement le comportement des dauphins. Le comportement de jeu diminue pendant les périodes de chantier ; plus important encore, la fréquence des activités de nage rapide augmente de manière significative, et en même temps, une diminution des performances d'entraînement est constatée. De plus, des différences de comportement inter et intra-individuelles sont attribuées à des facteurs tels que l'âge ou le sevrage. Des changements significatifs dans le budget-temps d'un dauphin peuvent également poser des problèmes potentiels de bien-être. Ainsi, cette étude souligne l'importance d'évaluer et d'analyser régulièrement le comportement des dauphins sous la responsabilité de l'homme. Les observations comportementales sont des indicateurs essentiels du bien-être et peuvent - lorsqu'elles sont complétées par d'autres mesures, comme l'évaluation des performances d'entraînement - fournir au personnel du zoo des informations importantes sur l'état de bien-être de chaque individu.

Résumé en anglais (original) : Zoos and aquaria must provide optimal husbandry conditions and the highest welfare standards for their animals. How the welfare state of an animal or a group of animals

can be precisely assessed is currently under debate, and new approaches are necessary to reliably evaluate changes in welfare. One particular measure that is easily applicable is behavioral observations. However, for dolphins and other cetaceans under human care, reliable behavior-based measures are rare. Using long-term observations of a group of bottlenose dolphins, we investigate how their activity budgets and different behaviors changed over time and are impacted by construction noise. Additionally, we investigate whether behavioral differences are also reflected in changes in the dolphins' performance during daily training sessions. Our results show that construction noise significantly alters the dolphins' behavior. Play behavior decreases during construction periods; most importantly, the frequency of fast swimming activities significantly increased, and at the same time, a decrease in training performance is found. Additionally, inter- and intraindividual behavioral differences are attributed to factors, such as age or weaning. Significant changes in a dolphin's activity budget can also pose potential welfare concerns. Thus, this study highlights the importance of regularly assessing and analyzing the behavior of dolphins under human care. Behavioral observations are essential welfare indicators and can—when complemented with other measures, such as assessment of training performance—provide zoo staff with important information about each individual's state of welfare.

[10/07/2021 : Is Animal Welfare an Internationally Understood Concept in the Zoo World? Thematic Analysis of Two Regional Groups of Zoo Staff](#)

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Heather Bacon, Belinda Vigors, Darren J. Shaw, Natalie Waran, Cathy M. Dwyer, Catriona Bell

Résumé en français (traduction) : **Le bien-être des animaux est-il un concept internationalement compris dans le milieu des zoos ? Analyse thématique de deux groupes régionaux d'employés de zoos**

Des cadres universels ont été proposés pour le bien-être des animaux de zoo. Cependant, il existe peu de preuves d'une compréhension interculturelle du bien-être des animaux de zoo. Cet article rapporte les thèmes émergents d'une étude qualitative sur le bien-être des animaux de zoo menée auprès de professionnels internationaux (européens et chinois). Des entretiens structurés ont été menés par téléphone auprès de huit employés de zoos chinois et huit européens, ils portaient sur les aspects du bien-être des animaux de zoo, de la conservation et des pratiques d'élevage zoologique. Ces données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique et des thèmes clés ont été générés. Cet article décrit trois thèmes relatifs à "ce qu'est le bien-être animal", "les cadres du bien-être animal" et "l'élément humain dans le bien-être animal". Cette analyse indique que le concept de bien-être animal présente une équivalence culturelle à travers l'Europe et entre l'Europe et la Chine, et que le personnel des zoos est familier avec les cadres de bien-être. En Chine, il est ressorti un besoin de leadership de la part des dirigeants et de motivation du personnel pour améliorer le bien-être des animaux.

Résumé en anglais (original) : Universal frameworks for zoo animal welfare have been suggested. However, there is little evidence of a cross-cultural understanding of zoo animal welfare. This paper reports themes emerging from a qualitative study of international (European and Chinese) zoo

professionals on zoo animal welfare issues. Structured telephone interviews were conducted with eight Chinese and eight European zoo staff, covering aspects of zoological animal welfare, conservation and zoological husbandry practices. These qualitative data were thematically analysed, and key themes generated. This paper describes three themes relating to 'What is animal welfare' 'Animal welfare frameworks' and 'The human element in animal welfare'. This analysis indicates that the concept of animal welfare has cultural equivalence across Europe and between Europe and China, and that zoo staff are familiar with welfare frameworks. In China, a need for senior leadership and motivating staff to improve animal welfare emerged.

02/07/2021 : The Welfare of Animals in Australian Filmed Media

Type de document : Article scientifique publié dans [Animals](#)

Auteurs : Peta L. Hitchens, Rachael H. Booth, Annabelle Murphy, Bidda Jones, Lauren M. Hemsworth

Résumé en français (traduction) : **Bien-être des animaux dans les médias audiovisuels australiens**

Les animaux jouent un rôle important dans la production de films et de programmes télévisés en Australie et dans le monde. Il est donc impératif de réglementer et de contrôler leur bien-être sur le plateau et en dehors. Notre objectif est donc de comparer la législation et la réglementation australiennes à celles des États-Unis et du Royaume-Uni et d'évaluer les réglementations en fonction du modèle des cinq domaines du bien-être animal. Des exemples historiques d'incidents impliquant des animaux dans le cinéma australien sont utilisés pour illustrer les déficiences potentielles. Nous avons examiné les archives de médias concernant les incidents liés au bien-être animal sur les plateaux de production et en dehors. Nous démontrons un manque d'uniformité, avec 37,5% (3/8) des états et territoires fournissant des codes de pratiques ciblés pour les animaux dans les médias filmés, et abordant partiellement les interactions comportementales ou l'état mental dans le cadre du modèle des cinq domaines. Trois thèmes de préoccupations en matière de bien-être ont été identifiés, notamment les incidents sur le plateau, les incidents hors du plateau et les effets de la représentation sur la perception ou la propriété d'espèces spécifiques. Ces résultats soulignent la nécessité d'une législation nationale standardisée et d'une amélioration de la surveillance et de la réglementation. Des recherches supplémentaires devraient quantifier le nombre d'animaux utilisés dans les productions, décrire le type et la durée du travail des animaux, étudier la fréquence des incidents liés au bien-être des animaux et explorer des méthodes alternatives à l'utilisation d'animaux vivants au cinéma et à la télévision.

Résumé en anglais (original) : Animals play a significant role in the production of film and television in Australia and globally. Given this, regulating and monitoring their welfare on- and off-set is imperative. We therefore aim to compare Australia's state and territory-based legislation and regulation to those in the United States and the United Kingdom and assess regulations against the Five Domains Model of animal welfare. Historical examples of animal incidents in Australian film are used to illustrate potential deficiencies. We reviewed archived media for animal welfare incidents on and off production sets. We demonstrate a lack of uniformity, with 37.5% (3/8) of states and territories providing targeted Codes of Practice for animals in filmed media, and partially addressing behavioural interactions or mental state within the Five Domains Model. Three themes of welfare concerns were identified including incidents on-set, incidents off-set, and effects of portrayal on



perception or ownership of specific species. This highlights the need for standardised national legislation and improved monitoring and regulation. Further research should quantify the number of animals used in productions, describe the type and duration of the work the animals undertake, investigate the frequency of animal welfare incidents, and explore alternative methods to the use of live animals in film and television.